ANNEXES

Tableau de synthèse

Objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles	Acteurs
1. Connaitre et mesurer la biodiversité	1. Créer un baromètre de la biodiversité parisienne		· L'Atlas de la nature 2030 est publié. · Les Chemins de la nature 2030 sont publiés. · L'empreinte biodiversité de la Ville de Paris est calculée pour la première fois.	Directions associées : DDCT, DEVE, DTEC, DSIN Partenaires associés : Région IDF, ARB, Universités et pôles de recherche (MNHN, Sorbonne Université, IEES…), Associations de protection de la biodiversité (LPO, ASPAS…)
	2. Développer des études spécifiques sur la biodiversité en milieu urbain	· Nombre d'études en cours portant sur la biodiversité.		
	3. Partager des données sur la biodiversité parisienne	· Nombre de données versées sur la plateforme GéoNature Île-de-France concernant le territoire parisien. · Nombre d'espaces verts municipaux assurant au moins un protocole de sciences participatives (Observatoire participatif des Vers de Terre, Florilèges-Prairies, Propage, Lépinoc…).		
	4. Développer une méthodologie pour calculer l'empreinte biodiversité de la Ville			
2. Renforcer et améliorer la qualité de la trame verte	1. Créer de nouveaux Réservoirs Urbains de Biodiversité (RUB) et améliorer la qualité écologique de ceux existants	· Surface de RUB de fonctionnalité écologique forte.	· 500 rues et végétalisées et piétonnisées. · La surface de RUB de fonctionnalité écologique forte augmente de 50 hectares. · Au moins 20 % des CUB sont de fonctionnalité écologique forte. · 40 nouveaux espaces refuges de biodiversité.	Directions associées : DAC, DASCO, DEVE, DFPE, DJS, DLH, DSOL, DTEC, DVD Partenaires associés : Etat, Bailleurs sociaux, Aménageurs, RATP, SNCF, APC
	2. Renforcer la connectivité de la trame verte	· Nombre de nouvelles rues végétalisées et piétonnisées. · Mètres linéaires de CUB. · Nombre de permis de végétaliser. · Surface et nombre de jardins partagés. · Surface de jardinières sur l'espace public. · Surface d'espaces végétalisés créés chez les bailleurs sociaux (fonds Îlot de fraîcheur).		

Objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles	Acteurs
	3. Conforter la place de la biodiversité dans les aménagements paysagers	· Nombre d'espaces refuges de biodiversité.	· L'indice de canopée de Paris atteint 25 %. · La moitié du territoire parisien atteint un taux de végétation minimum de 20 %. · Au moins 500 mètres et jusqu'à plusieurs kilomètres linéaires de haies par arrondissement. · La surface totale des zones de réserve dans les bois augmente de 10 %.	
	4. Mettre en œuvre les plans stratégiques dédiés aux arbres et arbustes	· Mètres linéaires de haie par arrondissement. · Nombre d'arbres plantés par la Ville de Paris. · Indice de canopée.		
	5. Poursuivre la végétalisation du bâti au regard des enjeux de biodiversité	· Surface de murs et de toitures végétalisés par la Ville de Paris, ou financés chez les bailleurs sociaux et les copropriétés privées.		
3. Renforcer et améliorer la qualité de la trame bleue	1. Développer le maillage des mares et bassins végétalisés	· Nombre de mares ou bassins végétalisés à Paris créés, ou dont la création a été accompagnée techniquement ou financièrement (copropriétés privées, bailleurs sociaux), par la Ville de Paris.	· Au moins 20 nouvelles mares ou bassins végétalisés, notamment dans les parcs et jardins de moins d'1 ha qui n'en disposent pas. · 4 000 m² de nouveaux plans d'eau dans le bois de Vincennes.	Directions associées : DAJ, DEVE, DLH, DPE, DTEC, DVD Partenaires associés : DIREAT, AESN, Eau de Paris, VNF, HAROPA Port, SIAAP, AAPPMA, APC, autres collectivités traversées par le Canal de Saint-Denis ou le Canal de l'Ourcq
	2. Renaturer la Seine, ses berges et ses quais	· Nombre de structures végétalisées (radeaux, boudins d'hélophytes, frayères…) installées dans la Seine. · Surface végétalisée des berges et quais de Seine.		
	3. Renforcer la biodiversité des canaux et de leurs quais	· Nombre de structures végétalisées (radeaux, boudins d'hélophytes, frayères…) installées dans les canaux. · Surface végétalisée des berges et quais des canaux.		
	4. (Re)créer des rivières	· Mètres linéaires de rivières créés.		
4. Connaître et préserver les sols	1. Définir et cartographier la trame brune parisienne		· La première carte de la trame brune parisienne est publiée.	Directions associées :

Objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles	Acteurs
urbains pour définir la trame brune	2. Renforcer la trame brune parisienne	· Surface désimperméabilisée sur le territoire parisien. · Surface de pleine terre végétalisée dans les projets soumis à autorisation d'urbanisme.	· 30 % du territoire est perméable et végétalisé à l'échelle de Paris.	DEVE, DTEC, DVD Partenaires associés : APUR, Cerema, GREC
	3. Limiter les impacts sur la ressource sol			
5. Développer la trame nocturne et réduire la pollution lumineuse	1. Établir une nouvelle cartographie de la trame nocturne		· 100 % de l'éclairage public situé dans la trame nocturne est traité, soit près de 24 000 luminaires passés en LEDs avec une colorimétrie de lumière plus favorable à la biodiversité. · 75 % de l'éclairage public est traité, soit 78 000 luminaires. · La pollution lumineuse émise par les éclairages et bâtiments publics est réduite de 50 %. · 100 % des espaces verts fermés (concessions incluses) sont éteints la nuit.	Directions associées : DAE, DDCT, DEVE, DFA, DICOM, DJS, DLH, DPMP, DTEC, DU Partenaires associés : OFB, DRIEAT, CNES, Métropole du Grand Paris, Bailleurs sociaux, Aménageurs, APC, APUR
	2. Réduire l'impact de l'éclairage public sur les espèces nocturnes	· Nombre de luminaires traités avec passage en LEDs et une colorimétrie de lumière plus favorable à la biodiversité.		
	3. Intégrer les enjeux de la biodiversité dans les documents régulant l'éclairage en ville			
	4. Réduire l'impact de l'éclairage émis par le bâti			
	5. Faire connaitre et appliquer la réglementation	· Nombre d'événements de sensibilisation organisés.		
6. Préfigurer la trame blanche	1. Cartographier la trame blanche		· La première carte de la trame blanche parisienne est publiée. · Les nuisances sonores sont abaissées de 2 à 4 décibels. · Les vitesses de circulation sur le boulevard périphérique sont abaissées.	Directions associées : DDCT, DEVE, DFA, DICOM, DPMP, DTEC, DVD Partenaires associés : BruitParif, Cerema, APUR
	2. Réduire la pollution sonore et son impact sur la biodiversité	· Évolution du bruit mesuré par les stations de mesure de Bruitparif situées aux alentours des canaux et de la Seine.		
	3. Sensibiliser à la réduction des nuisances sonores lors d'évènements festifs	· Nombre d'actions de contrôle réalisées dans le cadre de la Charte des évènements écoresponsables.		

Objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles	Acteurs
7. Favoriser les espèces végétales régionales ordinaires	1. Augmenter la place de la flore régionale dans la stratégie de végétalisation de la Ville de Paris	· Part d'espèces régionales semées et plantées dans les nouveaux aménagements de la Ville de Paris.	· Au moins 50 % de diversité génétique dans les nouvelles plantations municipales d'arbres. · Au moins 50 % d'espèces régionales dans les nouvelles plantations municipales de strates herbacée et arbustive. · Au moins 80 % d'espèces régionales dans les nouveaux semis municipaux (hors gazon). · 100 % d'espèces régionales dans les espaces refuges de biodiversité, bassins végétalisés, mares et les nouvelles végétalisations de tronçons de la Petite Ceinture.	Directions associées : DEVE, DFA, DTEC Partenaires associés : École Du Breuil, Bailleurs sociaux, Aménageurs, APC, Hortis
	2. Développer la production et l'approvisionnement en plantes régionales	· Nombre d'espèces régionales produites au Centre de Production Horticole de la Ville de Paris.		
	3. Promouvoir les espèces régionales	· Nombre de sachets de graines régionales distribués aux Parisiennes et Parisiens. · Nombre de sites municipaux participant au protocole de sciences participatives Florilèges-Prairies urbaines.		
	4. Favoriser le laisser-pousser			
8. Suivre les espèces protégées et/ou menacées	1. Connaître et faire connaître les espèces protégées et/ou menacées du territoire	· Nombre d'espèces protégées et/ou menacées observées en 2025 puis en 2030.	· Au moins 100 quartiers comprenant des aménagements pour la faune sauvage (Quartiers Moineaux et déclinaison à d'autres espèces). · La liste des espèces protégées et/ou menacées faune et flore pour Paris est publiée. · Au moins 15 espèces ou groupes d'espèces protégés à Paris font l'objet de mesures de gestion conservatoires.	Directions associées : DDCT, DEVE Partenaires associés : OFB, ARB, DRIEAT, Préfecture de police de Paris, Associations de protection de la biodiversité (LPO, ASPAS...), Universités et pôles de recherche (MNHN, Sorbonne Université, IEES...)
	2. Bâtir un plan d'actions en faveur de la faune protégée en ville	· Nombre de quartiers comprenant des aménagements pour la faune sauvage (Quartiers Moineaux et déclinaison à d'autres espèces).		
	3. Renforcer le suivi et les actions de préservation des espèces végétales	· Nombre de stations d'espèces végétales protégées faisant l'objet de mesures de gestion conservatoire.		
	4. Initier la protection réglementaire des sites abritant des espèces protégées et/ou menacées			

Objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles	Acteurs
9. Poursuivre le suivi et la gestion des espèces exotiques envahissantes	1. Améliorer la surveillance et les connaissances sur les espèces exotiques envahissantes présentes sur le territoire parisien	· Nombre d'espèces classées EEE présentes à Paris en 2025 et 2030.	· Au moins 50 % des EEE classées à réguler sont concernées par des plans d'actions visant à réduire leur population et leur caractère envahissant. · 100 % des gestionnaires des espaces verts municipaux ont été sensibilisés et disposent d'outils d'identification et de gestion des EEE.	Directions associées : DEVE, DLH, DSP Partenaires associés : Etat, OFB, AP-HP, SNCF, RATP, Bailleurs sociaux, Aménageurs
	2. Renforcer la prévention et l'information en impliquant tous les acteurs de la nature en ville pour limiter les populations et les impacts des EEE sur le territoire parisien	· Nombre de gestionnaires et acteurs de la végétalisation sur le domaine public sensibilisés à la problématique des EEE.		
	3. Élaborer et déployer des plans d'actions spécifiques pour réduire les populations d'espèces de faune exotiques envahissantes présentes à Paris	· Nombre d'actions de régulation menées (retrait de nids de Frelons asiatiques, intervention de lutte contre les Moustiques tigres, stérilisation d'œufs de Bernaches du Canada…).		
	4. Élaborer des plans d'actions spécifiques pour les espèces floristiques exotiques envahissantes présentes à Paris	· Nombre d'expérimentations de gestion pour la régulation des plantes EEE.		
10. Poursuivre le zéro-phyto et généraliser la gestion écologique	1. Consolider la gestion écologique dans les espaces végétalisés municipaux	· Nombre d'espaces végétalisés municipaux concernés par un dispositif de gestion différenciée et écologique (label, certification, reconnaissance, sanctuarisation, plan de gestion…).	· Plus de 90 % des parcs et jardins municipaux sont labellisés via un dispositif de reconnaissance de gestion favorable à la biodiversité. · 100 % des espaces végétalisés municipaux ou en gestion par la Ville de Paris sont en gestion différenciée et écologique. · La consommation d'eau potable pour arroser les espaces	Directions associées : DASCO, DCPA, DEVE, DFA, DJS, DLH, DPE, DTEC, DAC, DFPE, DSOL Partenaires associés : Eau de Paris, Bailleurs sociaux, Aménageurs, APC
	2. Renforcer la gestion écologique sur l'espace public	· Nombre de personnes chargées de l'entretien de la voirie et de l'espace public formées aux pratiques de gestion écologique.		
	3. Accompagner la gestion écologique sur l'ensemble du territoire	· Nombre de signataires de la charte Main Verte.		
	4. Déployer la gestion écologique du bâti			

Objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles	Acteurs
	5. Optimiser la gestion de la ressource en eau	· Part d'eau potable pour l'arrosage des espaces végétalisés municipaux.	végétalisés municipaux a diminué de 50 %. · Les prélèvements d'eau (potable et non potable) de la Ville de Paris ont diminué de 15 %.	
11. Intégrer la biodiversité à toutes les étapes des projets d'aménagement et de construction	1. Faire du bâti municipal un bâti à "biodiversité positive"	· Nombre de projets ayant obtenu la note A au BiodivScore. · Nombre des projets municipaux et des bailleurs sociaux recevables en cours de conception utilisant le BiodivScore.	· 40 ha de nouvelles surfaces végétalisées de bâti, public et privé. · Environ 50 % des nouveaux projets publics et privés intègrent des toits et façades végétalisés. · 100 % des projets municipaux et des bailleurs sociaux éligibles utilisent le BiodivScore. · Le nombre de bâtiments municipaux labellisés ou certifiés « biodiversité » par des organismes agréés a doublé par rapport à 2024.	Directions associées : DASCO, DCPA, DEVE, DLH, DRH, DTEC, DU Partenaires associés : ABF, Bailleurs sociaux, Aménageurs, Coopérative Carbone Paris & Métropole du Grand Paris, APC, MNHN
	2. Accompagner la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme bioclimatique	· Surface nouvellement végétalisée dans les projets soumis à autorisation d'urbanisme (pleine terre végétalisée, terre végétalisée sur dalle, toiture végétalisée, mur végétalisé). · Nombre d'ELPV nouvellement végétalisés ou avec augmentation de la végétation.		
	3. Encourager le bâti privé à être mieux-disant	· Nombre de projets soutenus techniquement et/ou financièrement par la Ville de Paris engagés dans une démarche de labellisation ou de certification « biodiversité ».		
	4. Intégrer la biodiversité y compris lors de la phase de travaux			
	5. Développer une stratégie de compensation adaptée à Paris	· Surface des projets de compensation bénéficiant à la biodiversité, financés sur le territoire parisien (certifiés via le label Urba'Adapt ou le Label bas-carbone – méthode « Ville arborée » par exemple).		

Objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles	Acteurs
12. Déployer des Solutions fondées sur la Nature pour une ville plus résiliente	1. Identifier et développer les Solutions fondées sur la Nature sur le territoire parisien	· Nombre de projets réalisés par, ou en lien avec, la Ville de Paris inscrits au catalogue SfN.	· 360 nouvelles cours oasis pour les écoles, crèches et collèges, soit environ 72 ha, comprennent un ou des aménagements favorables à la biodiversité. · 200 rues aux écoles végétalisées.	Directions associées : DAE, DCPA, DEVE, DLH, DPE, DTEC, DU, DVD Partenaires associés : Métropole du Grand Paris, APUR, Bailleurs sociaux, Aménageurs, APC, CDC Biodiversité, Paris&Co
	2. Rafraichir la ville dans une logique de proximité	· Nombre de cours d'écoles et crèches oasis. · Nombre de places oasis, de forêts urbaines, de rues-jardins et de rues aux écoles végétalisées. · Nombre d'ilots de fraicheur financés par le dispositif dédié aux bailleurs sociaux.		
	3. Développer des SfN pour faire face à la problématique de l'eau en ville	· Surface déconnectée du réseau d'évacuation de l'eau pluviale.		
	4. Contribuer activement au programme Nature 2050			
13. Placer la biodiversité au **cœur de la santé** environnementale	1. Favoriser l'approche "One health - Une seule santé" intégrant la santé des humains, des animaux, des végétaux et des écosystèmes	· Taux d'évolution des connaissances des Parisiennes et Parisiens sur les enjeux relatifs à la biodiversité et à la santé environnementale en ville.	· 10 m² d'espaces verts par habitante et habitant (bois inclus) d'ici à 2040. · 100 % des Parisiennes et Parisiens sont à moins de 10 min à pied d'un parc ou jardin ouvert au public.	Directions associées : DASCO, DCPA, DDCT, DEVE, DICOM, DRH, DSP, DTEC, DVD Partenaires associés : Région IDF, ARS, APC, Bailleurs sociaux, RNSA, Fondation pour la recherche sur la biodiversité
	2. Améliorer la connaissance et suivre le potentiel zoonotique de la faune sauvage en ville	· Nombre de partenariats et conventions en lien avec le potentiel zoonotique de la faune sauvage en ville.		
	3. Poursuivre la veille sanitaire de la flore	· Nombre de semaines en risque allergopollinique élevé sur une année.		
	4. Améliorer le cadre de vie des citadins	· Surface d'espaces verts nouvellement ouverts au public.		
	5. Sensibiliser et mobiliser sur les enjeux liés à la santé environnementale			
14. Poursuivre le développement des agricultures urbaine et rurale	1. Développer la connaissance autour des liens entre agriculture et biodiversité urbaines		· 450 ha de terres agricoles acquises par Eau de Paris sur les aires d'alimentation de captage d'eau pour y installer des	Directions associées : DAE, DASCO, DEVE Partenaires associés :

Objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles	Acteurs
respectueuses de la biodiversité	2. Accompagner les actrices et acteurs de l'agriculture urbaine parisienne	· Nombre de sites d'agriculture urbaine intégrant un ou des aménagements favorables à la biodiversité.	agricultures aux pratiques durables. · 100 % des nouveaux projets d'agriculture rurale sur le foncier de la Ville de Paris (extra-muros) sont en agroécologie.	Métropole du Grand Paris, ARB, MNHN, École Du Breuil, REFAUR, AFAUP, AgriPariSeine
	3. Renforcer l'offre de formation en agroécologie	· Nombre d'actrices et acteurs professionnels de l'agriculture urbaine formés à l'agroécologie et à la biodiversité au travers des parcours de la Ferme de Paris, de l'École Du Breuil ou de Paris Fertile.		
	4. Agir en faveur d'une agriculture durable et résiliente au-delà des frontières parisiennes	· Part d'alimentation bio et durable dans l'ensemble de la restauration collective municipale		
15. Faire de la biodiversité une valeur ajoutée pour l'attractivité touristique	1. Développer l'offre écotouristique à Paris	· Nombre de kits téléchargés sur paris.fr	· Le kit touristique est créé et régulièrement actualisé. · La biodiversité est comprise dans la programmation des Journées européennes du patrimoine.	Directions associées : DAC, DAE, DEVE, DICOM, DTEC, DVD Partenaires associés : Etat, Office de tourisme, Fédérération française de randonnée pédestre, VNF, HAROPA Port, MNHN
	2. Développer les services récréatifs de la biodiversité parisienne	· Nombre de parcours de balade nature proposés par la Ville de Paris.		
	3. Intégrer les enjeux de la biodiversité dans les activités récréatives sur la Seine et les canaux			
	4. Valoriser le patrimoine naturel au même titre que le patrimoine historique et culturel			
16. Acheter et financer en faveur de la biodiversité	1. Sanctuariser la présence des enjeux de biodiversité dans la commande publique de la Ville de Paris	· Part des marchés publics ayant un impact sur la biodiversité incluant une clause et/ou un critère favorable à la biodiversité.	· Le budget vert intègre les enjeux liés à la biodiversité. · 75 % des marchés de la Ville de	Directions associées : DEVE, DFA, DICOM, DRH

Objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles	Acteurs
	2. Former et sensibiliser les acheteuses et acheteurs publics	· Nombre d'acheteuses et acheteurs de la Ville de Paris formés sur les enjeux de biodiversité.	Paris ayant un impact sur la biodiversité incluent une clause et/ou un critère favorable à la biodiversité. · La Ville de Paris a réorienté 100 % de ses dépenses identifiées comme défavorables à la biodiversité vers des achats et financements plus vertueux.	Partenaires associés : Etat, Région IDF, AESN, Métropole du Grand Paris, Coopérative Carbone Paris & Métropole du Grand Paris
	3. Mobiliser des sources de financement variées pour la biodiversité	· Montant des financements extérieurs obtenus en faveur de la biodiversité.		
	4. Mobiliser les budgets de la Ville pour les projets favorables à l a biodiversité			
17. Coopérer à toutes les échelles du territoire, du local au global	1. Poursuivre la participation active aux réseaux internationaux	· Nombre de structures, coopérations et programmes internationaux auxquels la Ville est associée.	· Paris est signataire du Pacte pour la Nature Urbaine. · Une délégation parisienne participe aux COP et Congrès mondiaux de la nature. · Le Comité Parisien de la Nature et de la Biodiversité se réunit en formation plénière au moins une fois par an.	Directions associées : DEVE, DVD, SG Partenaires associés : UICN, ICLEI, UNEP, C40, C4B, OFB, FRB, ONB, CNB, CNPN, Cerema, Plante&Cité, Hortis, Région IDF, ARB, Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, Métropole du Grand Paris, autres collectivités du Grand Paris, Universités et associations.
	2. Développer les coopérations à l'échelle nationale			
	3. S'inscrire davantage dans les actions menées à l'échelle régionale			
	4. Approfondir les coopérations à l'échelle du Grand Paris	· Nombre de projets de coopération en cours à l'échelle du Grand Paris.		
	5. Travailler avec les actrices et acteurs associatifs et scientifiques parisiens pour éclairer la prise de décision	· Nombre de structures associatives et scientifiques participant aux plénières du Comité Parisien de la Nature et de la Biodiversité.		
18. Faire connaître et sensibiliser à la biodiversité	1. Développer les activités et de sorties nature, de la crèche à l'université	· Nombre d'établissements petite enfance, centres de loisirs, écoles et collèges ayant mené des activités autour de la biodiversité. · Nombre d'aires éducatives créées à Paris.	· Un temps fort évènementiel dédié à la biodiversité est organisé chaque année. · Tous les élèves des écoles et collèges parisiens bénéficient chaque année d'activités au contact et à propos de la nature.	Directions associées : DAE, DASCO, DDCT, DEVE, DFPE, DICOM, DJS, DLH, DSOL Partenaires associés : OFB, MNHN, Académie de Paris,
	2. Mener des actions ciblées vers le public éloigné	· Nombre d'actions réalisées à destination du public éloigné.		

Objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles	Acteurs
	3. Renforcer l'offre d'animations et événements à destination du grand public	· Nombre d'événements et animations organisées par, ou en lien avec, la Ville de Paris.	· 100 % des écoles ont accès à un espace de nature à proximité, support d'activités éducatives : cours oasis, aires éducatives... · 1 500 élèves sont sensibilisés chaque année par les parcours biodiversité de l'Académie du Climat.	Bailleurs sociaux, EHPAD, CAUE, Connaitre et Protéger la Nature - CPN, autres associations de protection de la biodiversité (LPO, ASPAS...), RATP
	4. Stimuler le changement de regard avec des actions innovantes ou coup de poing			
	5. Communiquer régulièrement sur le portrait de la biodiversité parisienne			
19. Former à la biodiversité et promouvoir les emplois associés	1. Accélérer la formation à la biodiversité en interne de la Ville de Paris	· Nombre d'agents formés.	· 100 % des gestionnaires des espaces végétalisés municipaux et des bailleurs sociaux sont formés à la gestion écologique, en partenariat avec l'École Du Breuil. · 100 % des concepteurs d'aménagements paysagers de la Ville de Paris sont formés à la biodiversité. · L'École Du Breuil est reconnue comme une référence à l'échelle internationale sur la biodiversité.	Directions associées : DEVE, DRH, DJS, DASCO, DAE, DFA Partenaires associés : Ecoles parisiennes (EIVP, École Du Breuil, EPSAPVP, ESPCI...), RESES, Cap Emploi 75, EPEC, Ecole de la 2e chance, Mission locale de Paris, Régies de quartier, Points d'information médiation multi-services, Paris&Co, Bpifrance
	2. Intégrer les enjeux de biodiversité dans les formations des écoles du supérieur			
	3. Promouvoir les formations et les métiers de la biodiversité			
	4. Accompagner les PME, start-up et entreprises d'insertion travaillant sur la biodiversité			
20. Impliquer et mobiliser les actrices et	1. Soutenir les associations de protection et promotion de la biodiversité	· Montant annuel des financements versés aux associations de promotion et de protection de la nature.	· 100 % des contrats de concessions, nouveaux ou renouvelés, intègrent des	Directions associées : DEVE, DFA, DLH, DTEC, DU

Objectifs	Actions	Indicateurs	Cibles	Acteurs
acteurs du secteur privé	2. Poursuivre et amplifier les actions du Pacte Paris Action Climat Biodiversité (PACB) avec les entreprises privées	· Nombre d'entreprises signataires du Pacte PACB ayant mené des actions nouvelles sur le territoire parisien favorables à la biodiversité.	prescriptions favorables à la biodiversité. · 100 projets de végétalisation de cours, toits et façades de copropriétés privées financés.	Partenaires associés : OFB, APC, École Du Breuil
	3. Accompagner les copropriétés privées et autres propriétaires de fonciers	· Nombre de copropriétés accompagnées techniquement et/ou financièrement par le dispositif CoprOasis.		
	4. Inscrire plus fortement les enjeux de biodiversité dans les contrats de concession et de gestion	· Nombre de contrats de concession intégrant les enjeux de biodiversité.		

Paris Centre agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie de Paris Centre. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

1 **FAIRE DÉBORDER LA VÉGÉTATION**
▾ **Square Jacques Bidault**

2 **CRÉATION D'UN REFUGE DE BIODIVERSITÉ**
▾ **Quartier Saint-Gervais**

3 **ANIMATION RÉGULIÈRE SUR LE JARDINAGE URBAIN**
▾ **Académie du Climat**

4 **ESPACES DE COMPOSTAGE DANS LES COPROPRIÉTÉS PRIVÉES ET BAILLEURS**
▾ **Quartier Morland**

5 **DÉPLOYER LA TRAME NOCTURNE**
▾ **Boulevard Bourdon**

Paris Centre agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie de Paris Centre. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

1 FAIRE DÉBORDER LA VÉGÉTATION

▾ **Square Jacques Bidault**

La débitumisation du pourtour des grilles du square sera étudiée pour permettre le débordement de la végétation sur la rue.

2 CRÉATION D'UN REFUGE DE BIODIVERSITÉ

▾ **Quartier Saint-Gervais**

L'espace derrière la Maison Européenne de la Photographie sera étudié avec le gestionnaire du site pour envisager sa transformation en un véritable écrin de verdure favorable à la biodiversité : création d'une mare et de points d'eau pour la faune, de prairies d'herbes hautes et de fleurs sauvages, de plantes faisant office de ressources alimentaires pour la faune sauvage… Des programmes de sciences participatives pourront également être développés sur ce lieu.

3 ANIMATION RÉGULIÈRE SUR LE JARDINAGE URBAIN

▾ **Académie du Climat**

L'Académie du Climat pourra accueillir davantage d'animations autour du jardinage urbain, pour accompagner tout un chacun à favoriser la biodiversité au plus près de chez soi. Les ambassadeurs Nature de la Maison du Jardinage, basée au parc de Bercy, pourront être sollicités ponctuellement comme soutien pour animer des ateliers de conseil en jardinage.

4 ESPACES DE COMPOSTAGE DANS LES COPROPRIÉTÉS PRIVÉES ET BAILLEURS

▾ **Quartier Morland**

Dans le cadre des projets de rénovation en îlot de fraîcheur du parc social et du dispositif CoprOasis dédié aux copropriétés privées, il s'agira d'intégrer dès que possible le déploiement du compostage, avec la gestion de la Régie de quartier et l'appui de la Direction de la Propreté et de l'Eau de la Ville de Paris. L'objectif est ainsi de réduire les déchets dans chaque logement, et mettre à disposition un compost local pour favoriser la végétalisation et la responsabilité citoyenne.

5 DÉPLOYER LA TRAME NOCTURNE

▾ **Boulevard Bourdon**

L'éclairage public est source de nuisances et de dommages pour la faune nocturne, il est donc important de réduire cette source de pollution lumineuse, tout en veillant au confort et à la sécurité du public. Le boulevard Bourdon est situé au carrefour de la trame verte de Paris Centre et à proximité d'un potentiel Quartier moineaux, il s'agira ainsi de réduire la puissance des éclairages et d'aller vers des températures de couleurs plus chaudes, moins nocives pour les insectes, oiseaux et chauve-souris.

Le 5e agit pour la biodiversité

Voici 4 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 5e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

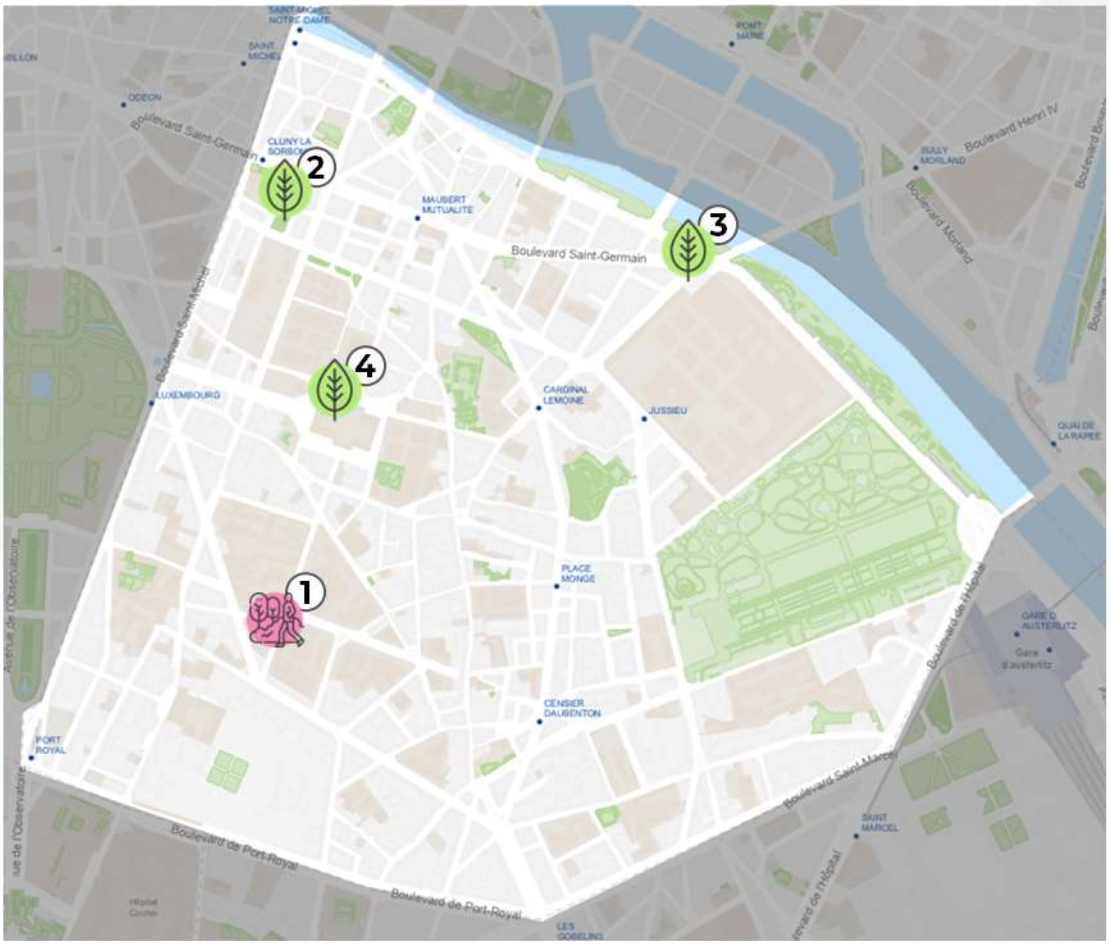

1 **EXTENSION ET REQUALIFICATION DES JARDINS**
- **Val de Grâce**

2 **RÉNOVATION DU JARDIN**
- **Jardin médiéval de Cluny**

3 **PROMENADE VÉGÉTALISÉE SUR LES BERGES DE SEINE**
- **Port de la Tournelle**

4 **VÉGÉTALISATION DES RUES**
- **Rue Victor Cousin**
- **Rue Cujas**
- **Rue Saint-Médard**
- **Rue Henri Barbusse**

Le 5e agit pour la biodiversité

Voici 4 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 5e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

1

EXTENSION ET REQUALIFICATION DES JARDINS

▾ **Val de Grâce**

Des études sont menées, avec le Ministère des Armées, afin de réaliser des travaux d'extension et de requalification des jardins existants, pour début 2026. Dans ce cadre, la prise en compte de la biodiversité sera renforcée dans les aménagements proposées : plantes régionales, espaces refuges de biodiversité...

2

RÉNOVATION DU JARDIN

▾ **Jardin médiéval de Cluny**

Des études sont menées, avec les services de l'État, afin d'envisager des travaux de renaturation en vue d'une livraison au printemps 2025. Ce projet intégrera la plantation d'arbres fruitiers et de plantes nectarifères, ainsi que des carrés thématiques à visée pédagogique (plantes potagères, médicinales, aromatiques, bouquetières).

3

PROMENADE VÉGÉTALISÉE SUR LES BERGES DE SEINE

▾ **Port de la Tournelle**

La requalification du parc des Berges de Seine au niveau du port de la Tournelle consiste à créer une promenade végétalisée en bord de Seine, en renforçant les strates arbustive et herbacée en fond de quai sur près de 1500 m². Les études sont en cours, pour une réalisation en 2026.

4

VÉGÉTALISATION DES RUES

▾ **Rue Victor Cousin** ▾ **Rue Cujas**
▾ **Rue Saint-Médard** ▾ **Rue Henri Barbusse**

Des rues seront végétalisées, dans le cadre de l'aménagement des rues aux écoles (rue Victor Cousin, rue Cujas) ou du dispositif Embellir Votre Quartier (rue Saint-Médard, rue Henri Barbusse).

Le 6e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 6e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

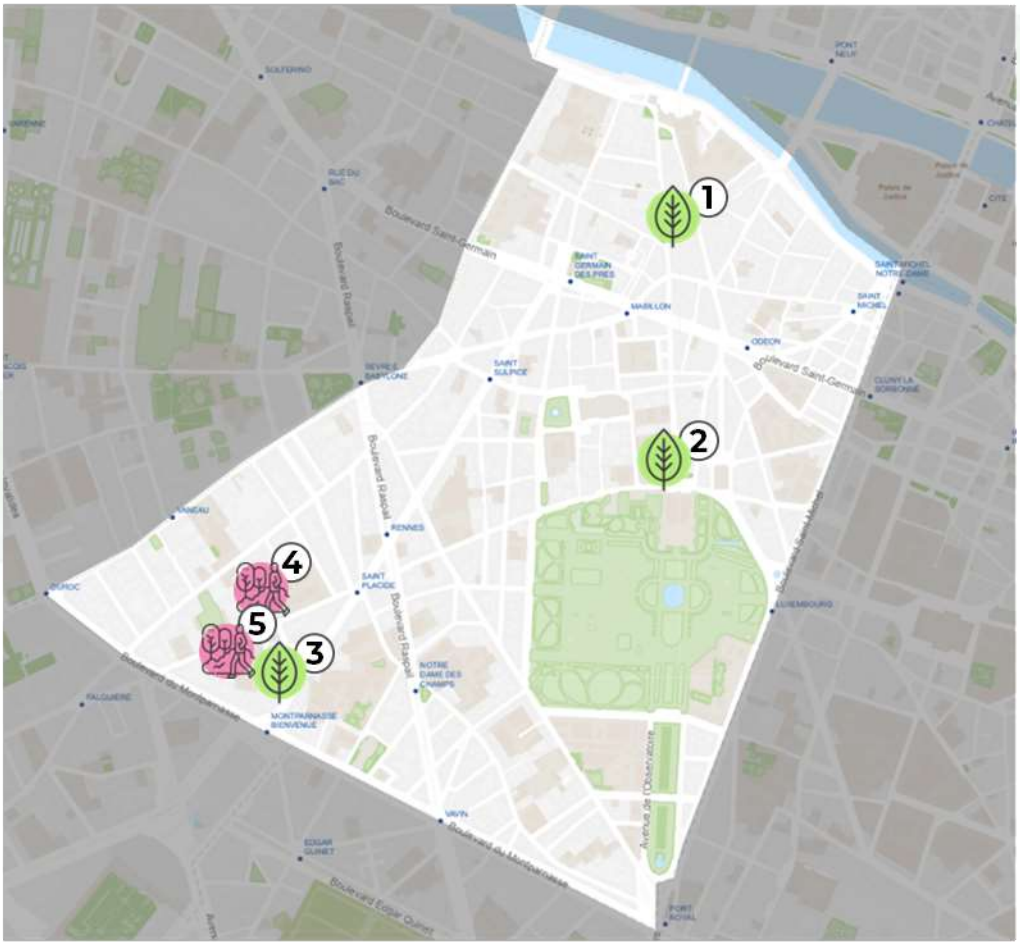

1 **VÉGÉTALISATION DE LA RUE JACQUES CALLOT**
▾ **Rue Jacques Callot**

2 **VÉGÉTALISATION DE LA RUE DE TOURNON**
▾ **Rue de Tournon**

3 **RUE AUX ÉCOLES**
▾ **Rue Littré**

4 **OUVERTURE ET RESTRUCTURATION DES JARDINS**
▾ **110 rue de Vaugirard**

5 **OUVERTURE ET ANIMATION D'UN JARDIN**
▾ **85 rue de Vaugirard**

Le 6e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 6e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

1 VÉGÉTALISATION DE LA RUE JACQUES CALLOT

▾ **Rue Jacques Callot**

Dans le cadre de la démarche Embellir Votre Quartier, la rue Jacques Callot sera végétalisée : 80 m² de jardinières en bandes plantées de prairie, plantes vivaces et arbustes viendront compléter les arbres existants.

2 VÉGÉTALISATION DE LA RUE DE TOURNON

▾ **Rue de Tournon**

Dans le cadre de la démarche Embellir Votre Quartier, la rue de Tournon sera végétalisée : 12 arbres seront plantés, accompagnés de jardinières en bandes plantées de massifs de petits arbustes, vivaces et graminées.

3 RUE AUX ÉCOLES

▾ **Rue Littré**

Piétonisation, aménagement et végétalisation de la rue Littré dans le cadre du dispositif « rues aux écoles ». Une végétalisation en pleine terre sera intégrée, les travaux seront réalisés à l'été 2025.

4 OUVERTURE ET RESTRUCTURATION DES JARDINS

▾ **110 rue de Vaugirard**

Dans le cadre de la restructuration du site du Monastère de la Visitation, entreprise par le diocèse, il est envisagé d'ouvrir au public une partie des jardins, environ 1 500 m², à horizon 2026-2027.

5 OUVERTURE ET ANIMATION D'UN JARDIN

▾ **85 rue de Vaugirard**

Ouverture d'un jardin existant utilisé en journée par les enfants du multi-accueil Littré et le week-end par une association de riverains.

Le 7e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 7e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

RENFORCER LA BIODIVERSITÉ DU CHAMP-DE-MARS
- **Champ-de-Mars**

ENCOURAGER LE RETOUR DES MOINEAUX
- **Jardin du Potager**
- **Jardin Denys Bühler**
- **Archipel des berges de Seine Niki de Saint Phalle**

SENSIBILISATION DES JEUNES DU 7E ARRONDISSEMENT
- **Mairie du 7e**

UNE NOUVELLE COUR OASIS
- **École élémentaire Duquesne**

VÉGÉTALISER LA PLACE DE FONTENOY
- **Place de Fontenoy**

Le 7e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 7e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

1 RENFORCER LA BIODIVERSITÉ DU CHAMP-DE-MARS

▾ **Champ-de-Mars**

Les jardins du Champ-de-Mars présentent un fort intérêt pour les moineaux, espèce-parapluie dont la protection profite à de nombreuses autres espèces. Assez nombreux dans l'avenue Charles-Risler et l'allée Adrienne-Lecouvreur en particulier, ils nichent dans les lampadaires, dans des bâtiments proches du manège ou bordant les allées, et fréquentent les buissons. Pour contribuer au maintien de leur population, il s'agit d'étudier l'opportunité d'installer un Quartier Moineaux avec la pose de nichoirs, de renforcer la gestion écologique du site et la présence de végétation bénéfique à un panel d'espèces plus large.

2 ENCOURAGER LE RETOUR DES MOINEAUX

▾ **Jardin du Potager**

▾ **Jardin Denys Bühler**

▾ **Archipel des berges de Seine Niki de Saint Phalle**

De récentes observations de la LPO ont constaté que des colonies de moineaux identifiées antérieurement ont aujourd'hui disparu : seule subsiste celle du Musée d'Orsay, qui semble active et bien portante. Il s'agit donc de cibler les efforts dans ces espaces verts en gestion Ville de Paris, et en partenariat avec leur propriétaire, pour y encourager le retour de colonies de moineaux : pose de nichoirs, plantation de végétation adaptée...

3 SENSIBILISATION DES JEUNES DU 7E ARRONDISSEMENT

▾ **Mairie du 7e**

Des actions de sensibilisation et d'animation à destination des jeunes sur le thème de la biodiversité seront réalisées à la Mairie du 7e.

4 UNE NOUVELLE COUR OASIS

▾ **École élémentaire Duquesne**

Il s'agit de réaliser une nouvelle cour végétalisée, avec un fort potentiel d'accueil de la biodiversité, par exemple à l'école Duquesne si les contraintes techniques le permettent.

5 VÉGÉTALISER LA PLACE DE FONTENOY

▾ **Place de Fontenoy**

Cette place, en forme de demi-cercle et située à l'arrière de l'École Militaire, sera soumise à concertation dans le cadre du dispositif Embellir Votre Quartier, notamment pour envisager de la piétonniser et de la végétaliser très largement.

Le 8e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 8e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

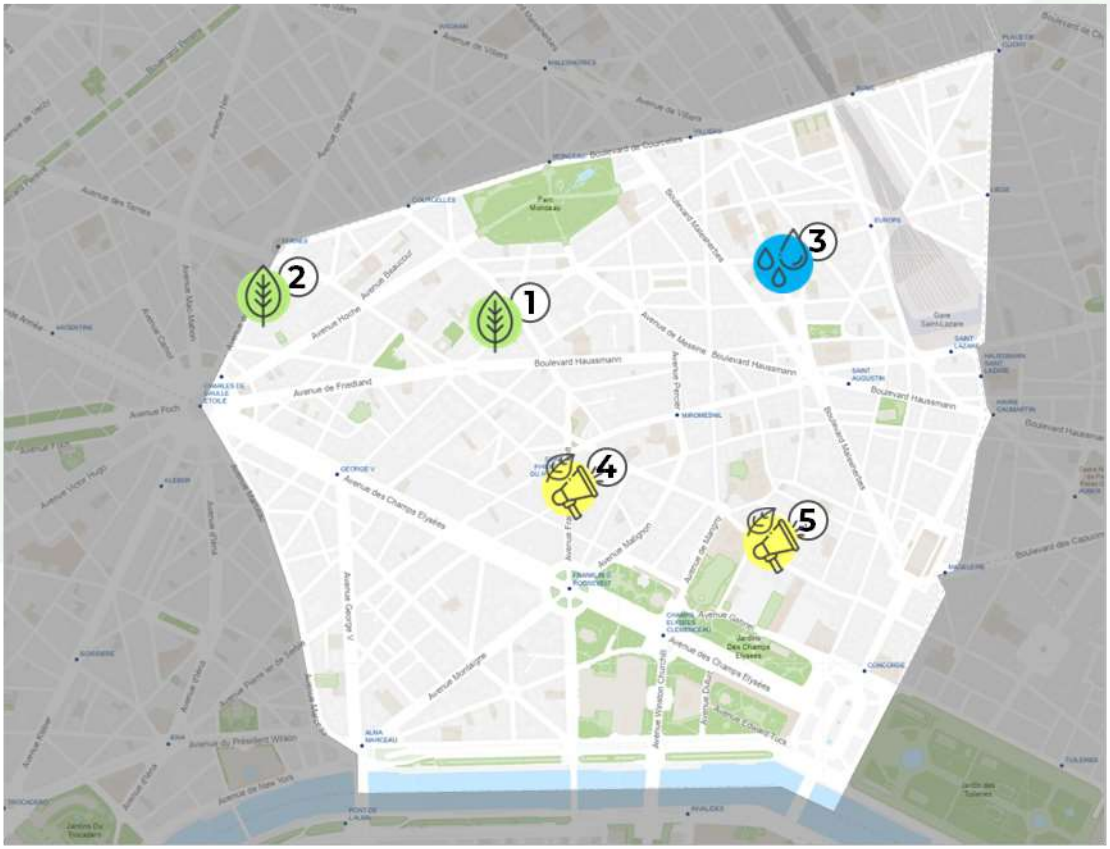

1 COUR OASIS À MONCEAU-DE FUNÈS
- **École polyvalente Monceau-de Funès**

2 RENFORCER LES CORRIDORS URBAINS DE BIODIVERSITÉ
- **Avenue de Wagram**
- **Entre le parc de Monceau et la place de l'Europe**

3 REFUGE LABELLISÉ POUR SA BIODIVERSITÉ
- **Mairie du 8e arrondissement**

4 FORMATION À LA BIODIVERSITÉ LORS DES CHANTIERS
- **Ensemble de l'arrondissement**

5 SENSIBILISATION À LA BIODIVERSITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
- **Ensemble de l'arrondissement**

Le 8e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 8e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

1 COUR OASIS À MONCEAU-DE FUNÈS

▾ **École polyvalente Monceau-de Funès**

La création d'une cour oasis, végétalisée et avec des plantes favorables à la biodiversité, sera étudiée au cœur du secteur d'aménagement Beaujon.

2 RENFORCER LES CORRIDORS URBAINS DE BIODIVERSITÉ

▾ **Avenue de Wagram**

▾ **Entre le parc de Monceau et la place de l'Europe**

Le potentiel de végétalisation de l'espace public sera étudié pour créer un corridor écologique Est-Ouest entre le parc Monceau et la place de l'Europe. Également, la possibilité de créer une liaison écologique verticale en végétalisant grilles et murs pour le réseau ferré Saint-Lazare en contrebas de la place de l'Europe sera examinée. Et enfin, le corridor écologique de l'avenue Wagram sera renforcé en plantant un double alignement d'arbres.

3 REFUGE LABELLISÉ POUR SA BIODIVERSITÉ

▾ **Mairie du 8e arrondissement**

Niché au cœur de la mairie, ce jardin est peu connu et peu utilisé par le public. D'une superficie réduite et dans un quartier très minéral, il est adapté pour la création d'un espace refuge pour la biodiversité et d'une mare ou milieu humide, qui pourraient être suivis par une association protectrice de la biodiversité.

4 FORMATION À LA BIODIVERSITÉ LORS DES CHANTIERS

▾ **Ensemble de l'arrondissement**

Il s'agit de mieux prendre en compte et réduire l'impact sur la biodiversité des chantiers du 8e arrondissement, par exemple en veillant à une meilleure protection des pieds d'arbres, des bandes plantées et des sols, en évitant tout dépôt de liquides... Pour cela, des actions de sensibilisation aux agents de la Mairie du 8e arrondissement et aux acteurs de l'aménagement du 8e arrondissement seront menées pour veiller à une meilleure connaissance des enjeux et bonnes pratiques.

5 SENSIBILISATION À LA BIODIVERSITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

▾ **Ensemble de l'arrondissement**

Des activités sur la biodiversité seront développées en lien avec les écoles de l'arrondissement : création d'une aire éducative (dispositif de l'Office Français de la Biodiversité), développement des sciences participatives et renforcement des animations autour de la biodiversité lors du temps périscolaire.

Le 9e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 9e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

1 CRÉER UN NOUVEL ESPACE VERT
- 18-20 rue Clauzel

2 VÉGÉTALISER LE QUARTIER ROCHECHOUART
- Quartier Rochechouart

3 PLANTER DES ARBRES ET ARBUSTES
- Rue Chaptal
- Rue de Châteaudun
- Rue Pierre Fontaine
- Rue de Trévise

4 LABELLISER LES SQUARES POUR LEUR BIODIVERSITÉ
- Jardin Cromot du Bourg Cour Cadet
- Jardin Pauline Garcia Viardot

5 CRÉER DE NOUVELLES COURS OASIS
- École élémentaire Turgot
- École élémentaire Victoire

Le 9e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 9e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

CRÉER UN NOUVEL ESPACE VERT

- **18-20 rue Clauzel**

Le parking situé au n°18-20 de la rue Clauzel fait l'objet d'une réserve au PLU pour du logement social. Il s'agira d'étudier la possibilité d'y coupler un nouveau jardin ouvert au public d'au minimum 500m², pour répondre au besoin d'espaces verts dans le quartier et favoriser la biodiversité.

VÉGÉTALISER LE QUARTIER ROCHECHOUART

- **Quartier Rochechouart**

Les rues de Mayran, Rochambeau, Lentonnet, Thimonnier et l'avenue Trudaine, entre les rues Bochart de Saron et Rodier seront végétalisées. Et l'extension du square d'Anvers sur la place d'Anvers sera étudiée afin de créer un vrai espace de nature dans ce quartier.

PLANTER DES ARBRES ET ARBUSTES

- **Rue Chaptal**
- **Rue Pierre Fontaine**
- **Rue de Châteaudun**
- **Rue de Trévise**

Des arbres ou arbustes seront plantés dans les rues Chaptal, Pierre Fontaine, de Châteaudun ainsi que de Trévise, pour renforcer les continuités écologiques.

LABELLISER LES SQUARES POUR LEUR BIODIVERSITÉ

- **Jardin Cromot du Bourg Cour Cadet**
- **Jardin Pauline Garcia Viardot**

Cinq squares du 9e arrondissement sont déjà labellisés zones refuges pour la biodiversité. Il s'agira de poursuivre les efforts pour labelliser les 2 derniers jardins du 9e : le jardin Cromot du Bourg Cour Cadet ainsi que le jardin Pauline Garcia Viardot, en lien avec une association protectrice de la biodiversité. Cette labellisation garantira la protection de la faune et la flore sauvages et la mise en œuvre de gestes favorables à la biodiversité.

CRÉER DE NOUVELLES COURS OASIS

- **École élémentaire Turgot**
- **École élémentaire Victoire**

Les cours des écoles élémentaires Turgot et Victoire seront aménagées en véritables oasis de biodiversité.

Le 10e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 10e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

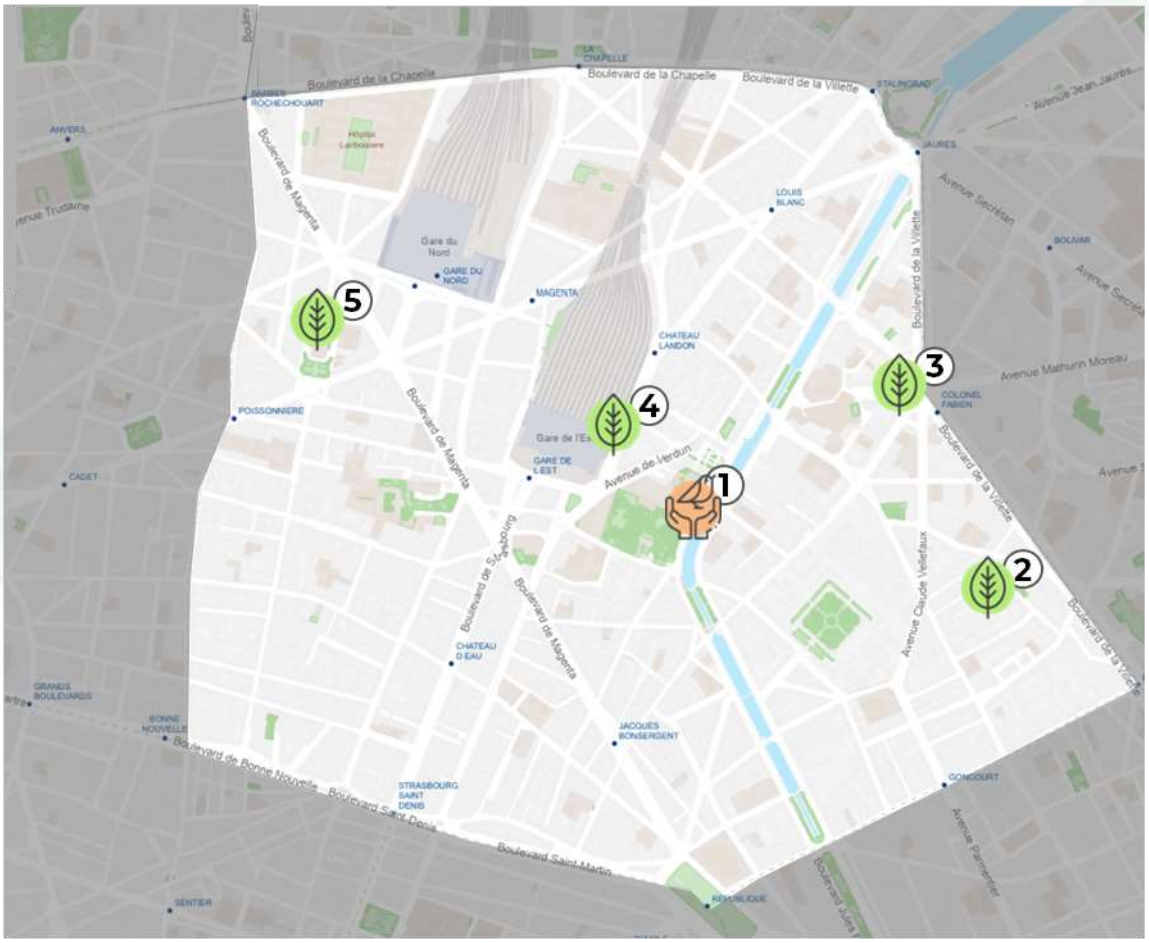

1 **LE CANAL SAINT-MARTIN : VERS UN PARC NATUREL URBAIN**
- **Canal entre la rue du Faubourg du Temple et la place de la Bataille Stalingrad**

2 **RÉAMÉNAGEMENT DU JARDIN DU CHALET**
- **18 rue du Chalet**

3 **FORÊT URBAINE COLONEL FABIEN**
- **Place du Colonel Fabien**

4 **VÉGÉTALISATION VERTICALE DANS TOUT LE 10E**
- **Tout l'arrondissement**

5 **RENFORCEMENT DE LA CONTINUITÉ DE LA TRAME VERTE**
- **Passage Delessert**
- **Square Saint-Laurent**
- **Place Madeleine-Braun**
- **Avenue de Verdun**
- **Rues de Maubeuge, Alexandre Parodi, Bossuet et Fénelon**

Le 10e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 10e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

1 LE CANAL SAINT-MARTIN : VERS UN PARC NATUREL URBAIN

▾ **Canal entre la rue du Faubourg du Temple et la place de la Bataille Stalingrad**

Le projet de transformation du Canal Saint-Martin ambitionne la plantation de 52 arbres supplémentaires, la mise en place de 3 200 m² de végétalisation en pleine terre et la création de 10 nouveaux refuges de biodiversité avec la pose de nouveaux nichoirs, en plus des 3 radeaux végétalisés déjà existants. À horizon 2030, il s'agira d'initier la réflexion autour de nouveaux défis : une navigation fluviale propre, la création d'une trame blanche et d'une trame nocturne et la réalisation de berges humides, secteurs tampons entre le milieu terrestre et le milieu aquatique.

2 RÉAMÉNAGEMENT DU JARDIN DU CHALET

▾ **18 rue du Chalet**

Projet lauréat du Budget Participatif 2022, il s'agit d'un réaménagement et d'une extension de 414 m2 par rapport à la surface du jardin actuel. L'agrandissement du jardin permettra de créer un véritable couloir vert en le rendant traversant depuis la rue du Chalet jusqu'à la rue Sambre-et-Meuse. La plantation de 10 arbres et de nombreux arbustes va renforcer la biodiversité dans ce jardin où une colonie de moineaux s'est installée, en lien avec le dispositif des Quartiers Moineaux.

3 FORÊT URBAINE COLONEL FABIEN

▾ **Place du Colonel Fabien**

La place du Colonel Fabien accueillera d'ici l'hiver 2026 une forêt urbaine d'une centaine d'arbres et de près de 1 800 m² de végétalisation, transformant en profondeur le paysage actuel de la place pour en faire un espace apaisé, largement piétonnisé et doté d'aménagements cyclables sécurisés. Cette forêt urbaine consolidera la trame verte du Nord-Est parisien entre le canal Saint-Martin et les Buttes Chaumont.

4 VÉGÉTALISATION VERTICALE DANS TOUT LE 10E

▾ **Tout l'arrondissement**

Dans un arrondissement particulièrement dense, l'espace disponible à la végétalisation au sol est limité ; aussi l'enjeu est de développer de nouvelles pratiques de végétalisation, telle que la végétalisation verticale. À ce titre, les murs appartenant au bâti municipal ont progressivement été végétalisés depuis ces dernières années et continueront à l'être. Mais un vivier de taille reste celui du bâti privé : il s'agirait d'inciter et d'accompagner les copropriétés privées à végétaliser leurs murs.

5 RENFORCEMENT DE LA CONTINUITÉ DE LA TRAME VERTE

▾ **Passage Delessert**
▾ **Square Saint-Laurent**
▾ **Place Madeleine-Braun**
▾ **Avenue de Verdun**
▾ **Rues de Maubeuge, Alexandre Parodi, Bossuet et Fénelon**

Grâce aux différents programmes de végétalisation de la Ville, les continuités vertes se renforcent pour relier les réservoirs de biodiversité que constituent nos parcs et jardins. Nous poursuivrons cette végétalisation sur les secteurs ciblés.

Le 11e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 11e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

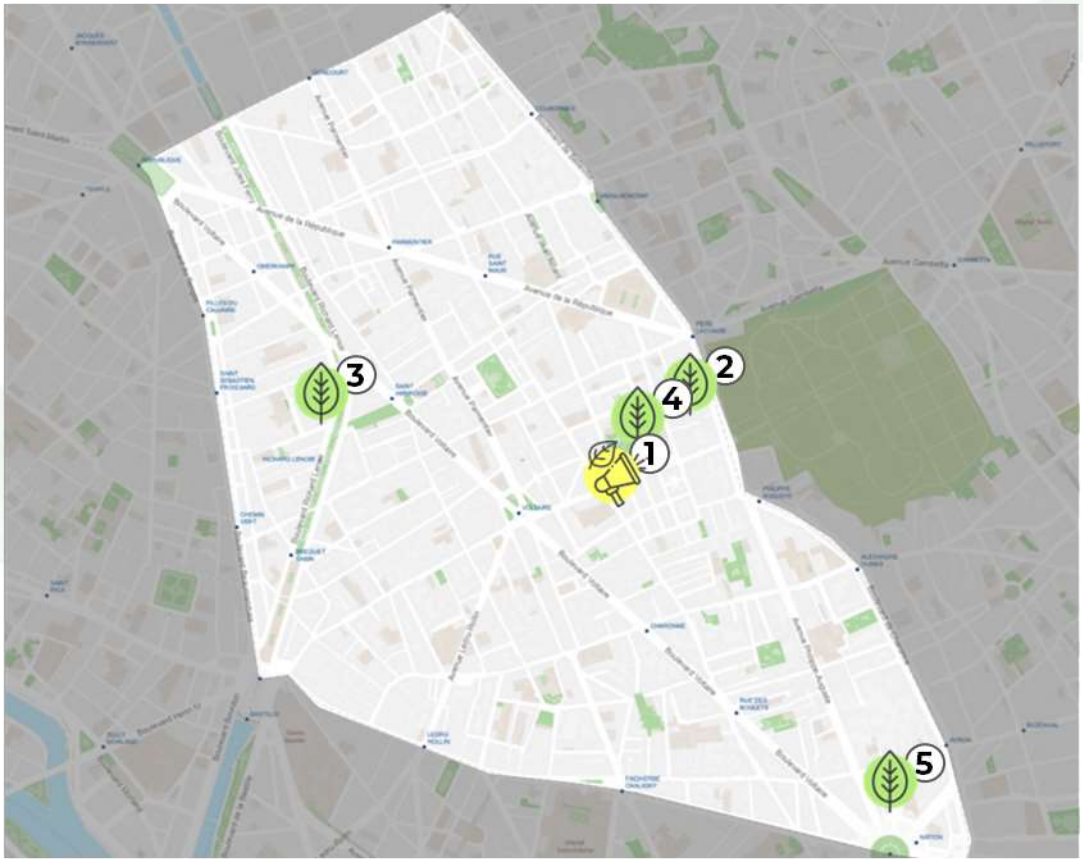

1 **MIEUX COMMUNIQUER SUR LA BIODIVERSITÉ DANS LES JARDINS**
▾ **Tout l'arrondissement**

2 **RÉAMÉNAGEMENT ET VÉGÉTALISATION**
▾ **Secteur de la Roquette**

3 **RÉAMÉNAGER LA PROMENADE PLANTÉE**
▾ **Boulevards Jules Ferry et Richard Lenoir**

4 **RÉNOVER LE SQUARE RAJMAN**
▾ **Square Marcel Rajman**

5 **RÉAMÉNAGER ET VÉGÉTALISER L'AVENUE DE BOUVINES**
▾ **Avenue de Bouvines**

Le 11e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 11e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

1 MIEUX COMMUNIQUER SUR LA BIODIVERSITÉ DANS LES JARDINS

▾ **Tout l'arrondissement**

Pour mieux agir en faveur de la biodiversité, il est essentiel de bien la connaître, la découvrir, et s'en émerveiller. À l'image de l'initiative du conseil de quartiers Léon Blum-Folie-Régnault dans le square Maurice Gardette, il s'agira de renforcer l'information et la communication autour de la faune et de la flore présente, grâce aux affichages, à des panneaux pédagogiques s'intégrant idéalement dans l'environnement... Cette démarche sera progressivement généralisée à d'autres espaces verts.

2 RÉAMÉNAGEMENT ET VÉGÉTALISATION

▾ **Secteur de la Roquette**

Il s'agira de végétaliser la rue Duranti ainsi que la rue de la Roquette (entre le square de la Roquette et le cimetière du Père Lachaise) afin de prolonger les continuités végétales du corridor de biodiversité existant : augmentation des surfaces en pleine terre et végétalisation permettront de créer des îlots de fraicheur et favoriseront la biodiversité.

3 RÉAMÉNAGER LA PROMENADE PLANTÉE

▾ **Boulevards Jules Ferry et Richard Lenoir**

L'accroissement du potentiel d'accueil de la biodiversité de ce corridor majeur sera réalisé en agrandissant les surfaces végétalisées, en diversifiant la palette végétale existante et en augmentant la part de végétaux régionaux, plus favorables à l'installation de la faune locale.

4 RÉNOVER LE SQUARE RAJMAN

▾ **Square Marcel Rajman**

Le réaménagement du square sera réalisé en favorisant la biodiversité, notamment avec l'ajout de 700m de surfaces de pleine terre et la création d'un mur expérimental à interstices pour les plantes grimpantes, les insectes et les oiseaux.

5 RÉAMÉNAGER ET VÉGÉTALISER L'AVENUE DE BOUVINES

▾ **Avenue de Bouvines**

Il s'agira de transformer cette avenue minérale en une véritable « rue-jardin » avec la plantation de plusieurs strates végétales (arborée, arbustive, herbacée).

Le 12e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 12e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

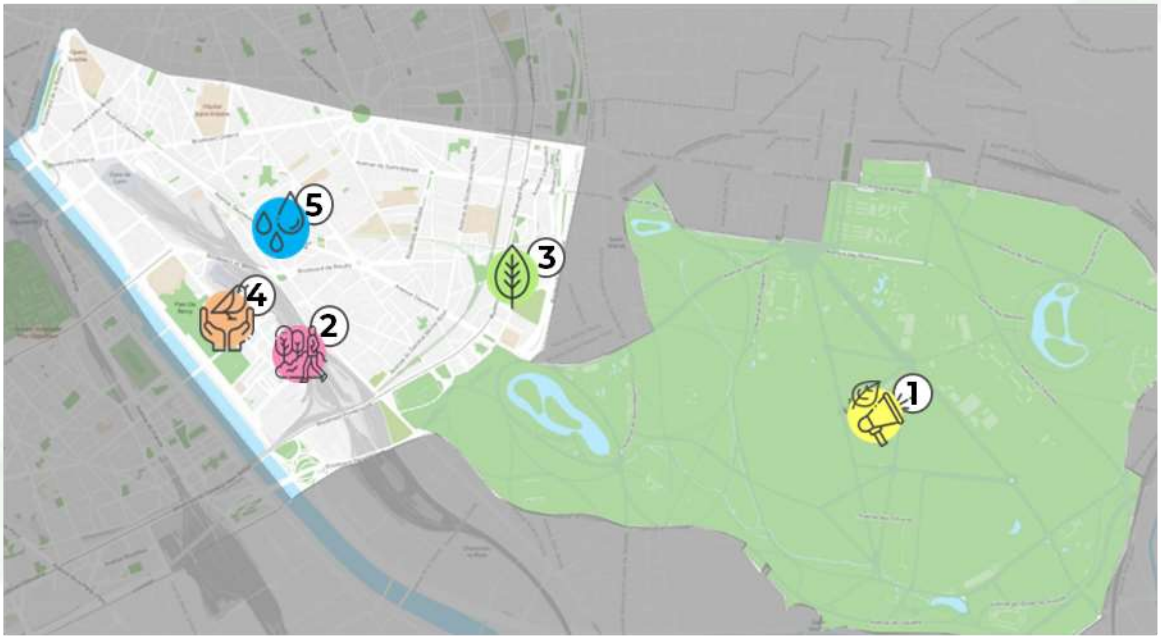

1 VALORISER LA BIODIVERSITÉ DU BOIS DE VINCENNES
- **Bois de Vincennes**

2 OUVERTURE D'UN NOUVEAU JARDIN PARTAGÉ
- **Angle des rues Gabriel Lamé et de l'Aubrac**

3 FAIRE NAÎTRE D'AUTRES VERGERS URBAINS
- **Quartiers Vallée de Fécamp – Bel Air Nord – Bel Air Sud**

4 2 NOUVEAUX REFUGES LABELLISÉS POUR LEUR BIODIVERSITÉ
- **Jardin de Reuilly-Paul Pernin**
- **Parc de Bercy**

5 UN NOUVEL ESPACE VERT RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ
- **Jardin des Messageries**

Le 12e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 12e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

1 VALORISER LA BIODIVERSITÉ DU BOIS DE VINCENNES

▾ **Bois de Vincennes**

Le bois de Vincennes est un réservoir de biodiversité d'intérêt régional. Il héberge une multitude d'espèces et accueille de nombreuses animations et lieux pour donner à voir sa biodiversité, ouverts au public : Arboretum, Ferme de Paris, Ecole du Breuil, Maison Paris Nature... Il s'agira de renforcer la communication autour de ces activités et de la biodiversité du bois en elle-même, tout en en faisant bénéficier les écoles, par exemple via des classes dehors, etc.

2 OUVERTURE D'UN NOUVEAU JARDIN PARTAGÉ

▾ **Angle des rues Gabriel Lamé et de l'Aubrac**

Un nouveau jardin verra le jour courant 2025 dans la rue Gabriel Lamé, en lieu et place de l'actuelle cour de l'espace Gabriel Lamé. Il pourra proposer un jardin partagé si une association parvient à être identifiée pour en assurer la gestion, intégrée au réseau des jardins partagés Main Verte.

3 FAIRE NAÎTRE D'AUTRES VERGERS URBAINS

▾ **Quartiers Vallée de Fécamp – Bel Air Nord – Bel Air Sud**

La plantation d'un verger urbain dans la rue Charles Baudelaire a été une réussite ! Cette rue aux écoles, aujourd'hui apaisée et végétalisée, propose une expérience de nature et de plantes comestibles encore trop rare en ville. Il s'agira de réaliser un nouveau verger urbain dans le cadre des aménagements d'Embellir Votre Quartier.

4 2 NOUVEAUX REFUGES LABELLISÉS POUR LEUR BIODIVERSITÉ

▾ **Jardin de Reuilly-Paul Pernin** ▾ **Parc de Bercy**

Le 12e dispose de deux jardins d'ores et déjà labellisés Refuges LPO. Cette labellisation atteste d'une gestion écologique et d'un environnement propice à accueillir la faune sauvage. Il s'agira de poursuivre la démarche avec le Jardin de Reuilly – Paul Pernin et le parc de Bercy (jardin Yithzak Rabin et jardin romantique), qui pourraient être suivis et labellisés par une association protectrice de la biodiversité.

5 UN NOUVEL ESPACE VERT RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ

▾ **Jardin des Messageries**

Dans le cadre du projet urbain des Messageries, le 12e arrondissement va se doter d'un tout nouvel espace vert d'un hectare, majoritairement en pleine terre. Si les trois strates végétales différentes et les six milieux du plus au sec au plus humide créeront un véritable réservoir de biodiversité, le projet présente un intérêt écologique tout particulier et se démarque par son jardin humide de près de 500 m².

Le 13e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 13e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

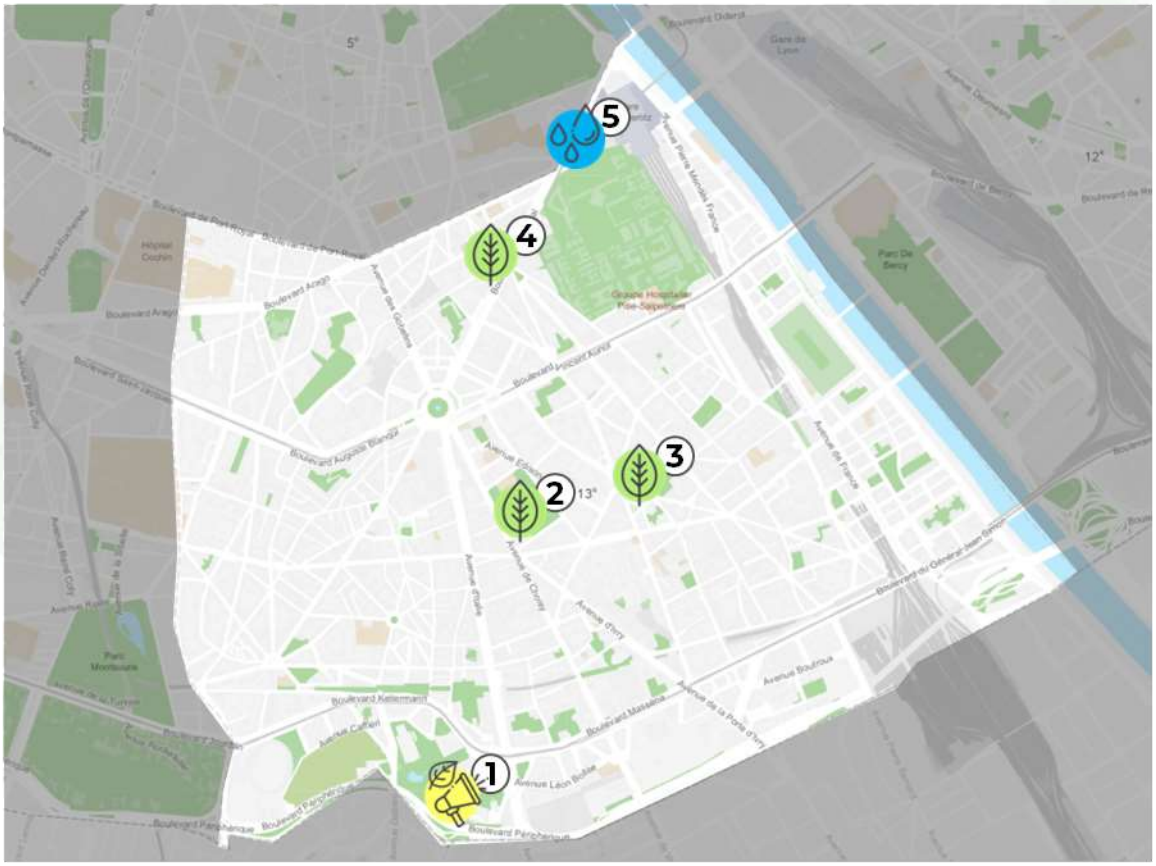

CRÉATION D'UNE « CLASSE NATURE » : LE PROJET « FOREST SCHOOL »
▾ **Parc Kellermann**

EXTENSION DU PARC DE CHOISY
▾ **Parc de Choisy**

VÉGÉTALISATION DU SECTEUR NATIONALE
▾ **Quartier Nationale**

RENFORCER LE CORRIDOR URBAIN DE BIODIVERSITÉ
▾ **Boulevard de l'Hôpital**

RÉNOVATION ET EXTENSION DU SQUARE MARIE CURIE
▾ **Square Marie Curie**

Le 13e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 13e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

1 CRÉATION D'UNE « CLASSE NATURE » : LE PROJET « FOREST SCHOOL »

▾ **Parc Kellermann**

Le projet « Forest School » vise à créer un lieu de séjour « nature » accueillant à tour de rôle des classes sur les temps scolaire et périscolaire, voire les centres de loisirs. Cette « classe dehors » sera un lieu de découverte et d'apprentissage de la biodiversité privilégié pour les enfants, au sein du parc Kellermann. Ce projet pourrait également s'accompagner de la mise en place d'un lieu refuge pour les papillons pour sensibiliser les jeunes générations à la protection des insectes.

2 EXTENSION DU PARC DE CHOISY

▾ **Parc de Choisy**

Dans le cadre de la démarche de transformation du quartier Choisy – Jeanne d'Arc – Seine, le projet de création d'un large espace vert de plus de 55 000 m², comprenant l'actuel parc de Choisy, la rue et le stade Charles Moureu, verra le jour en 2025. Cette extension complétera la végétalisation de la rue du Docteur Magnan, finalisée début 2024.

3 VÉGÉTALISATION DU SECTEUR NATIONALE

▾ **Quartier Nationale**

Dans le cadre des démarches de transformation de l'espace public, un projet de végétalisation de la place Nationale et de la rue Nationale sera réalisé. Au total, plus d'une centaine d'arbres seront plantés : une cinquantaine d'arbres et de cépées forestières sur la place Nationale (570 m² végétalisés) et une soixantaine d'arbres d'alignement sur l'ensemble. Un nouvel espace vert attenant à la place Nationale sera également ouvert dans la rue du Château des Rentiers.

4 RENFORCER LE CORRIDOR URBAIN DE BIODIVERSITÉ

▾ **Boulevard de l'Hôpital**

Le boulevard de l'Hôpital n'apparait pas encore comme un axe constitutif de la trame verte. Plantation de massifs denses, végétalisation des pieds d'arbres, mise en place de zone refuge pour papillons au milieu du boulevard et dans le square Marie Curie... pourraient notamment être étudiées pour améliorer sa qualité écologique.

5 RÉNOVATION ET EXTENSION DU SQUARE MARIE CURIE

▾ **Square Marie Curie**

L'ancien square Marie Curie sera réaménagé sur un périmètre élargi pour offrir un nouvel espace vert de plus d'1,13 ha formant un réservoir de biodiversité à proximité du Jardin des Plantes et de la Seine. Il inclura l'ensemble des strates végétales, avec une ambition très forte de plantation d'arbres. Des massifs de vivaces et d'arbustes seront ménagés et des pelouses complèteront la végétalisation, en veillant à conserver et planter des espèces régionales. Enfin, une mare permettra à la trame bleue d'être également présente.

Le 14e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 14e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

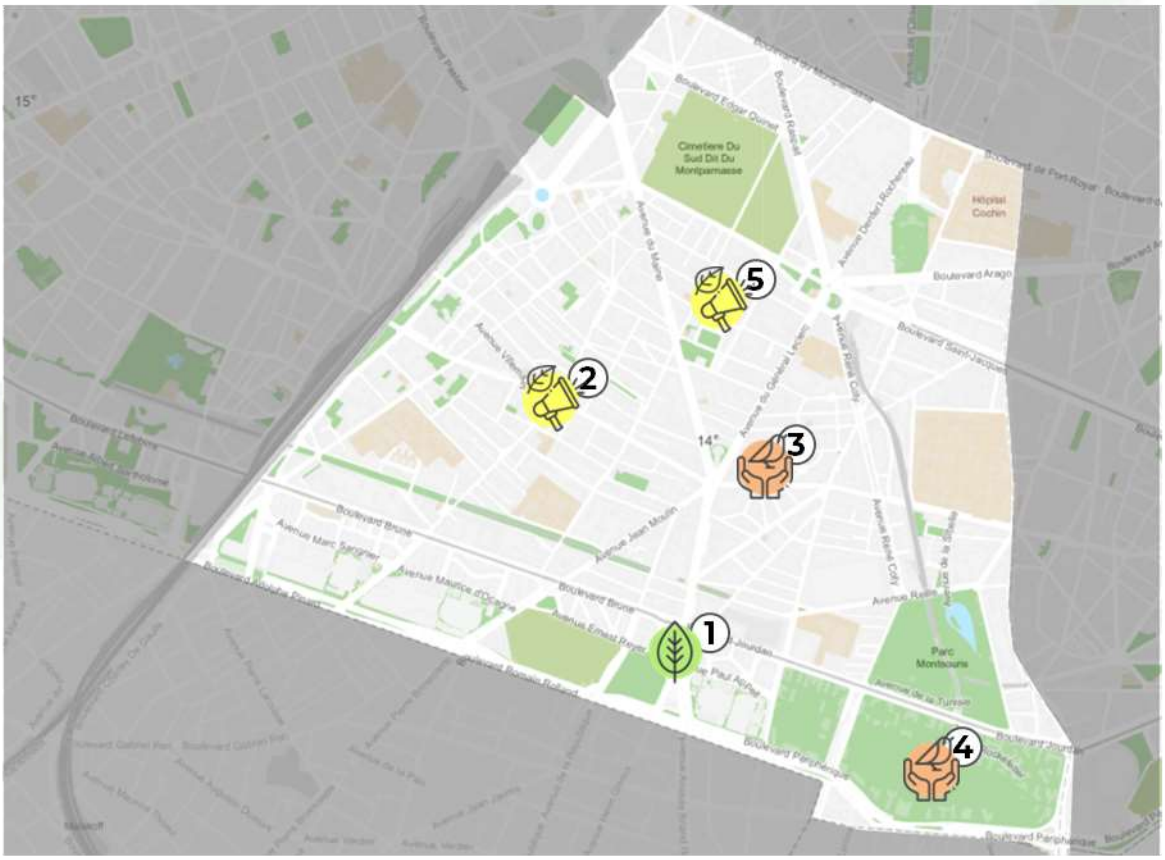

1 RENFORCEMENT DU CORRIDOR DE BIODIVERSITÉ SUD DE L'ARRONDISSEMENT
- **Entre la Cité Universitaire et le groupe scolaire Maurice d'Ocagne**

2 ÉDUCATION À LA BIODIVERSITÉ RENFORCÉE DANS DEUX ÉCOLES PILOTES
- **École Maurice d'Ocagne**
- **École Hippolyte Maindron**

3 CONSERVATION DES HABITATS D'OISEAUX DANS LE PARC SOCIAL
- **Tout l'arrondissement**

4 SUIVI DE DEUX ESPÈCES-CIBLES : LE HÉRISSON ET LE RENARD
- **Petite Ceinture du 14e**
- **Cité internationale universitaire de Paris**

5 SENSIBILISATION DES AGENTS DE LA MAIRIE DU 14E
- **Mairie du 14e**

Le 14e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 14e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

1 RENFORCEMENT DU CORRIDOR DE BIODIVERSITÉ SUD DE L'ARRONDISSEMENT

▾ **Entre la Cité Universitaire et le groupe scolaire Maurice d'Ocagne**

Renforcement des fonctionnalités écologiques sur le sud de l'arrondissement à proximité du boulevard périphérique entre la Cité Universitaire et le groupe scolaire Maurice d'Ocagne : créer des strates basses entre les arbres, envisager des plantations d'espèces végétales adaptées en gestion différenciée...

2 ÉDUCATION À LA BIODIVERSITÉ RENFORCÉE DANS DEUX ÉCOLES PILOTES

▾ **École Maurice d'Ocagne**

▾ **École Hippolyte Maindron**

Organisation d'actions de sensibilisation à la biodiversité sur le temps périscolaire dans deux écoles pilotes : Maurice d'Ocagne et Hippolyte Maindron. Ces écoles disposent déjà d'équipements qui faciliteront les animations autour de la biodiversité : composteur, potager...

3 CONSERVATION DES HABITATS D'OISEAUX DANS LE PARC SOCIAL

▾ **Tout l'arrondissement**

Trop souvent, les rénovations thermiques par l'extérieur ou autres projets de réhabilitations de façade donnent lieu à la disparition d'habitat pour les oiseaux nicheurs. Les bailleurs sociaux seront fortement incités à appliquer le BiodivScore dès la conception des projets pour tout le 14e arrondissement, afin de limiter l'impact sur la faune sauvage.

4 SUIVI DE DEUX ESPÈCES-CIBLES : LE HÉRISSON ET LE RENARD

▾ **Petite Ceinture du 14e**

▾ **Cité internationale universitaire de Paris**

Depuis 2011, la colonie de pipistrelles hibernant dans l'un des tunnels de la Petite Ceinture du 14e fait l'objet d'un suivi régulier. Il s'agira d'étendre cette démarche à 2 autres espèces-cibles, en lien avec le Muséum national d'Histoire naturelle : le renard sur la Petite Ceinture et le hérisson dans les jardins de la Cité U.

5 SENSIBILISATION DES AGENTS DE LA MAIRIE DU 14E

▾ **Mairie du 14e**

Une centaine d'agents de la Mairie sont d'ores et déjà détenteurs d'un « passeport de l'agent responsable ». Il s'agira d'intégrer des actions de sensibilisation et de formation à la biodiversité au sein du kit accompagnant ce passeport.

Le 15e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 15e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

1 **EXTENSION DU PARC LENGLEN**
- **Parc Suzanne Lenglen**

2 **VÉGÉTALISATION DES BOULEVARDS DE GRENELLE ET GARIBALDI**
- **Boulevards Grenelle et Garibaldi**

3 **FINALISER LA COULÉE VERTE**
- **Quai de Grenelle**

4 **OUVERTURE DU TRONÇON OUEST DE LA PETITE CEINTURE**
- **Quartier Balard**
- **Parc André Citroën**

5 **RENFORCEMENT DE LA VÉGÉTALISATION DE L'ILE AUX CYGNES**
- **Île aux Cygnes**

Le 15e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 15e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

1 EXTENSION DU PARC LENGLEN

▾ **Parc Suzanne Lenglen**

Le projet vise à obtenir la rétrocession de tout ou partie de l'héliport afin d'intégrer ce nouvel espace en extension au parc Suzanne Lenglen et constituer l'un des plus grands parcs parisiens mêlant sport et espaces-verts. Un travail majeur de dépollution des sols sera à réaliser compte tenu de la nature de l'exploitation du site jusqu'ici.

2 VÉGÉTALISATION DES BOULEVARDS DE GRENELLE ET GARIBALDI

▾ **Boulevards Grenelle et Garibaldi**

Dans la continuité des travaux de végétalisation des boulevards Pasteur et Vaugirard, réalisés en 2021, ce projet vise à étudier la possibilité de végétaliser les boulevards de Grenelle et Garibaldi, notamment les terre-plein centraux pour créer une promenade végétalisée reliant la gare Montparnasse aux quais de seine, eux même végétalisés dans le cadre de la Coulée Verte longeant le quai de Grenelle. Ce projet concourt à la réalisation de l'arc-vert structurant du 15e arrondissement.

3 FINALISER LA COULÉE VERTE

▾ **Quai de Grenelle**

Il s'agira de finaliser la coulée verte afin de créer une promenade végétale reliant le parc André-Citroën au pont Bir-Hakeim et boulevard de Grenelle. Ce projet concourt à la réalisation de l'arc-vert structurant du 15e arrondissement, reliant la rue du Théâtre à la rue du Docteur Finlay.

4 OUVERTURE DU TRONÇON OUEST DE LA PETITE CEINTURE

▾ **Quartier Balard**

▾ **Parc André Citroën**

Afin de poursuivre l'aménagement de la Petite Ceinture, il s'agira d'étudier l'ouverture au public du tronçon ouest de la Petite Ceinture du 15e arrondissement. L'ouverture de ce tronçon permettrait de relier le parc Georges Brassens au parc André Citroën avec une promenade végétale se poursuivant ensuite le long des quais de Seine. Ce projet concourt à la réalisation de l'arc-vert structurant du 15e arrondissement.

5 RENFORCEMENT DE LA VÉGÉTALISATION DE L'ILE AUX CYGNES

▾ **Île aux Cygnes**

Il s'agira de renforcer la végétalisation pour préserver cet espace de biodiversité, notamment dans la perspective d'une ouverture de la Seine à la baignade, avec la création d'une strate basse de vivaces continue le long des arbres et une végétation adaptée : espèces régionales, rustiques et enherbement spontané.

Le 16e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 16e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

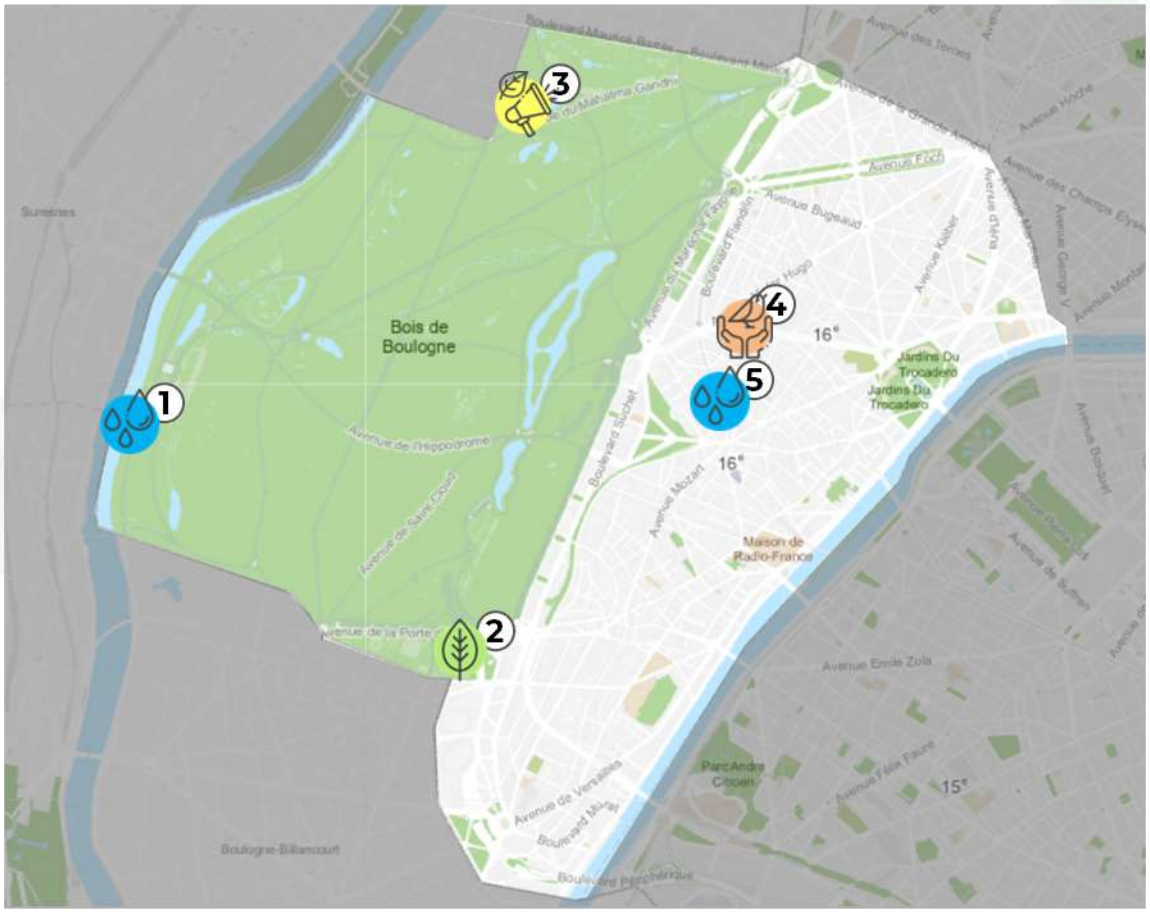

1 AGRANDIR LA SEULE BERGE SAUVAGE DE LA SEINE
▾ **Bois de Boulogne**

2 UNE PRAIRIE FLEURIE AU SQUARE DES POÈTES
▾ **Square des Poètes**

3 ENCOURAGER L'OBSERVATION DE LA FAUNE DE LA MARE SAINT-JAMES
▾ **Bois de Boulogne**

4 LIMITER L'IMPACT DES CHATS SUR LA FAUNE SAUVAGE EN LEUR INSTALLANT DES ABRIS
▾ **Les parcs et jardins, la Petite Ceinture et les cimetières**

5 CRÉER UNE NOUVELLE MARE
▾ **À préciser**

Le 16e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 16e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

1 AGRANDIR LA SEULE BERGE SAUVAGE DE LA SEINE

▾ **Bois de Boulogne**

Le 16e peut s'enorgueillir de posséder la dernière berge sauvage de la Seine parisienne à proprement parler. Cette zone est déjà riche en biodiversité et pourrait l'être davantage encore. Mais la présence de bateaux-péniches amarrés ne permet pas, en l'état, d'installer des aménagements de renaturation comme cela a pu être fait sur les berges du Rhône par Lyon. Il s'agira donc d'engager des discussions pour écarter de la berge les bateaux existants afin de permettre un meilleur lien entre promeneurs et Seine d'une part, et l'installation de radeaux flottants d'autre part.

2 UNE PRAIRIE FLEURIE AU SQUARE DES POÈTES

▾ **Square des Poètes**

Le square des Poètes pourra être doté d'une prairie fleurie typiquement francilienne à titre d'étude scientifique ainsi que pédagogique, idéalement à proximité des ruchers.

3 ENCOURAGER L'OBSERVATION DE LA FAUNE DE LA MARE SAINT-JAMES

▾ **Bois de Boulogne**

La mare Saint-James et son conservatoire visant à protéger la faune aviaire est une réussite incontestable. Elle abrite une biodiversité riche, qui gagnerait à être mieux mise en valeur. Il s'agira de déployer un parcours pédagogique, adapté à tout public, équipé de panneaux informatifs voire d'une exposition photographique sur la faune sauvage présente.

4 LIMITER L'IMPACT DES CHATS SUR LA FAUNE SAUVAGE EN LEUR INSTALLANT DES ABRIS

▾ **Les parcs et jardins, la Petite Ceinture et les cimetières**

De nombreux chats sont abandonnés dans les cimetières de Paris et sur la Petite Ceinture. Outre le caractère odieux d'abandonner un animal, les conséquences de l'introduction des chats dans un milieu naturel sont particulièrement préjudiciables pour la faune sauvage.
L'installation d'abris à destination des chats permettent une sédentarisation des animaux et la possibilité de pouvoir les trapper afin de réguler leur population par la stérilisation et ainsi diminuer la prédation sur la petite faune sauvage (oiseaux, rongeurs, amphibiens...).

5 CRÉER UNE NOUVELLE MARE DANS LE 16E

▾ **À identifier**

Fort du succès des mares installées dans l'arrondissement (boulevard Flandrin, parc Sainte-Périne), il s'agira d'étudier l'installation d'une nouvelle mare dans l'un des espaces verts du 16e arrondissement.
Ces milieux humides démontrent que le respect des espaces naturels est toujours gagnant, toute la chaîne alimentaire y est présente, de la diatomée au héron.

Le 17e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 17e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

1 **QUARTIER MOINEAUX**
▾ **Quartier Porte de Clichy**

2 **PLAN D'ACTIONS SENSIBILISATION**
▾ **Mairie d'arrondissement et espaces verts**

3 **VÉGÉTALISATION D'UN MUR AVEUGLE**
▾ **Rue Christine de Pisan**

4 **FAVORISER LA TRAME NOCTURNE AU CŒUR DU QUARTIER**
▾ **Quartier des Batignolles**

5 **VÉGÉTALISATION DE LA PLACE SAINT-FERDINAND**
▾ **Place Saint-Ferdinand**

Le 17e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 17e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

QUARTIER MOINEAUX

▾ **Quartier Porte de Clichy**

Avec le concours d'une association protectrice de la biodiversité, la Mairie du 17e arrondissement pourra déterminer un ou plusieurs Quartiers Moineaux où des actions spécifiques (plantations de végétaux nourriciers, implantation de nichoirs...) pourront être mises en œuvre pour renforcer une colonie de moineaux fragilisée.

PLAN D'ACTIONS SENSIBILISATION

▾ **Mairie d'arrondissement et espaces verts**

Ce projet vise à multiplier les actions de sensibilisation en faveur de la biodiversité : conférences interactives, organisées en Mairie ou dans les parcs et jardins, pour le réseau de la Maison de la vie associative et citoyenne, lors des clubs des entrepreneurs, diffusion du guide du jardinage bio, exposition sur les espèces menacées sur les grilles du square des Batignolles...

VÉGÉTALISATION D'UN MUR AVEUGLE

▾ **Rue Christine de Pisan**

Outre son aspect décoratif, un mur végétalisé de plantes grimpantes présente de nombreux avantages du point de vue de la biodiversité, qu'il contribue à enrichir. Le bâti municipal est végétalisé depuis ces dernières années, mais un vivier de taille reste celui du bâti privé. Voté au budget participatif 2023, ce projet vise donc à végétaliser un mur aveugle de la rue Christine de Pisan.

FAVORISER LA TRAME NOCTURNE AU CŒUR DU QUARTIER

▾ **Quartier des Batignolles**

Dans le cadre d'un projet d'éclairage intelligent, plusieurs rues du quartier bénéficieront d'un système de gradation permettant de réduire l'intensité lumineuse des candélabres durant la nuit et d'activer la luminosité en fonction de la fréquentation des rues.

VÉGÉTALISATION DE LA PLACE SAINT-FERDINAND

▾ **Place Saint-Ferdinand**

Dans le cadre du programme « Embellir votre quartier : Ternes Maillot », il est prévu d'étendre la végétalisation du centre de la place Saint-Ferdinand autour du monument statuaire et entre certains arbres de la place.

Le 18e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 18e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

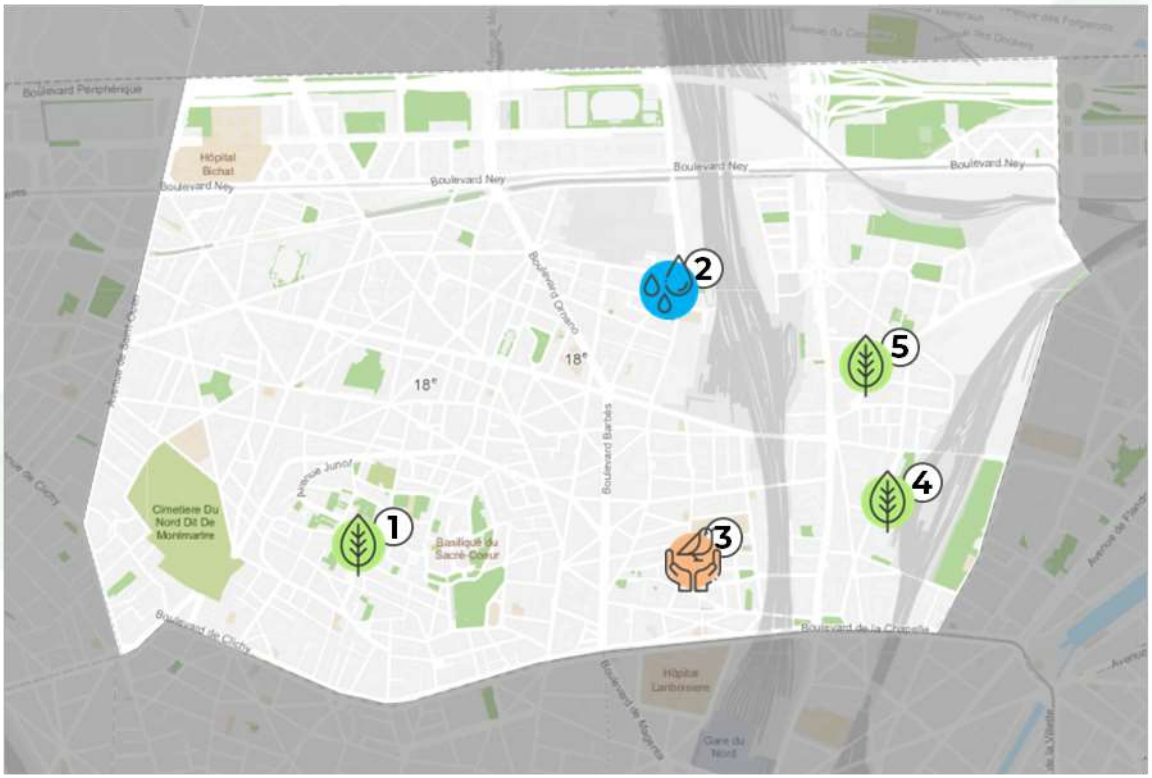

1 RENFORCER LES ESPACES REFUGES DE BIODIVERSITÉ EXISTANTS

- **Les Jardins d'Éole**
- **Le Rucher Gabrielle**
- **L'espace Jean-Baptiste Clément**

2 CRÉATION DE MARES

- **Jardin des Mécanos**
- **Parc Chapelle Charbon**

3 2 NOUVEAUX REFUGES LABELLISÉS POUR LEUR BIODIVERSITÉ

- **Parc Chapelle Charbon**
- **Square Léon**

4 RENFORCEMENT DE LA VÉGÉTALISATION DE L'ESPLANADE NATHALIE SARRAUTE

- **Esplanade Nathalie Sarraute**

5 RELIER LES TROIS SQUARES À MARX DORMOY

- **Croisement des squares de la Madone, Marc Seguin et de l'Évangile**

Le 18e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 18e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

1 RENFORCER LES ESPACES REFUGES DE BIODIVERSITÉ EXISTANTS

- **Les Jardins d'Éole**
- **Le Rucher Gabrielle**
- **L'espace Jean-Baptiste Clément**

L'espace refuge de biodiversité d'Éole sera amélioré grâce à l'installation de clôtures, à un complément de végétation avec des haies et l'installation de panneaux pédagogiques. Par ailleurs, dans le rucher Gabrielle, une double signalétique sera installée pour rappeler l'interdiction de jeter des déchets et mettre en valeur la biodiversité. Enfin, la protection de l'espace refuge de biodiversité de Jean-Baptiste Clément sera renforcée, par exemple avec une haie d'arbustes épineux.

2 CRÉATION DE MARES

- **Jardin des Mécanos**
- **Parc Chapelle Charbon**

Il s'agira d'en créer deux nouvelles, une dans le futur Jardin des Mécanos, et une à l'occasion de l'extension du parc Chapelle Charbon. Ces deux emplacements se situent sur la trajectoire des migrations aviaires (grives ; martinets ; eiders ; oies cendrées...). Les mares, offriront entre autres apports propices à la biodiversité, des étapes précieuses où les oiseaux pourront se désaltérer et se reposer.

3 2 NOUVEAUX REFUGES LABELLISÉS POUR LEUR BIODIVERSITÉ

- **Parc Chapelle Charbon**
- **Square Léon**

Le 18e arrondissement compte déjà 3 espaces verts labellisés pour leur biodiversité (au cimetière de Saint-Vincent, au Jardin sauvage et au rucher Gabrielle). De nouveaux refuges seront créés au parc Chapelle Charbon et au square Léon afin d'optimiser l'accueil des oiseaux et les valoriser, ils feront l'objet d'un suivi et d'une labellisation par une association protectrice de la biodiversité.

4 RENFORCEMENT DE LA VÉGÉTALISATION DE L'ESPLANADE NATHALIE SARRAUTE

- **Esplanade Nathalie Sarraute**

Pour compenser la forte minéralisation de l'esplanade, il s'agira de débitumer quatre pieds de l'ombrière pour y planter des plantes grimpantes ainsi que plusieurs pieds d'arbres pour les végétaliser. Une végétalisation participative et collective pourrait notamment être envisagée.

5 RELIER LES TROIS SQUARES À MARX DORMOY

- **Croisement des squares de la Madone, Marc Seguin et de l'Évangile**

La connectivité des squares Marc Seguin et de la Madone sera retravaillée grâce à la piétonisation et la végétalisation de la voie les séparant. Pour les trois squares, leur perméabilité et le potentiel d'accueil de la biodiversité seront augmentés : plantation de nouvelles haies, installation de petites ouvertures dans les clôtures pour laisser passer la petite faune, renforcement des plantations pour faire du square Seguin un véritable jardin d'ombre...

Le 19e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 19e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

SANCTUARISER LA DARSE DU ROUVRAY
▾ **Darse du fond de Rouvray**

CRÉER UNE NOUVELLE MARE
▾ **Square Claude Bernard**

INSTAURER UN SECOND QUARTIER MOINEAUX
▾ **Cimetière de la Villette**

INSTALLER UN NOUVEAU RADEAU VÉGÉTALISÉ
▾ **Canal de l'Ourcq**

PETITE CEINTURE : OFFRIR DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS DE NATURE AU PUBLIC TOUT EN ASSURANT LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ
▾ **Petite Ceinture du 19e**

Le 19e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 19e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

1 SANCTUARISER LA DARSE DU ROUVRAY

▾ **Darse du fond de Rouvray**

Suite à l'acquisition de la Darse du Rouvray, et en accord avec la délibération adoptée à l'unanimité lors du Conseil d'Arrondissement du 22 juin 2022 pour la transformation de la Darse en « réserve de biodiversité », il s'agit de labelliser l'ensemble de ce site en lien avec une association protectrice de la biodiversité.

2 CRÉER UNE NOUVELLE MARE

▾ **Square Claude Bernard**

Afin de recréer une zone de biodiversité aquatique, mais également un point d'abreuvement pour les espèces terrestres qui souffrent de l'intensification des vagues de fortes chaleurs et de sécheresse en période estivale, il sera étudié la possibilité de recréer la mare qui existait auparavant au sein du square Claude Bernard.

3 INSTAURER UN SECOND QUARTIER MOINEAUX

▾ **Cimetière de la Villette**

Pour lutter contre la disparition des populations de moineaux à Paris, le 19e arrondissement a expérimenté sur l'année 2022-2023 un premier Quartier Moineaux, aux alentours du pont de Crimée. Après la réalisation d'un bilan de cette première mise à l'essai, la mise en place d'un second Quartier Moineaux sera lancée. Le site du Cimetière de la Villette pourrait par exemple se prêter au déploiement de ce dispositif.

4 INSTALLER UN NOUVEAU RADEAU VÉGÉTALISÉ

▾ **Canal de l'Ourcq**

L'installation de radeaux végétalisés permet la création d'espaces refuges pour la faune et la flore, la végétalisation des berges et l'embellissement des abords des canaux. Suite aux succès des premiers radeaux installées dans le 10e et 19e arrondissement, il s'agira de réaliser une enquête de terrain pour trouver de nouveaux sites propices à l'installation d'un ou plusieurs nouveaux radeaux végétalisés...

5 PETITE CEINTURE : OFFRIR DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS DE NATURE AU PUBLIC TOUT EN ASSURANT LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

▾ **Petite Ceinture du 19e**

L'ancienne Petite Ceinture ferroviaire est aujourd'hui un corridor écologique riche en biodiversité qu'il est important de préserver. L'ouverture au public de plusieurs segments de la Petite Ceinture dans le 19e arrondissement sera réalisé en veillant à conserver des espaces densément végétalisés et des zones de refuges pour la biodiversité. Concilier accessibilité et préservation de la nature permet ainsi d'investir dans un environnement urbain durable et équilibré.

Le 20e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 20e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

ANIMATION ET PÉDAGOGIE AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ
- **Tout l'arrondissement**

VÉGÉTALISER LES ÉCOLES DU 20E
- **Collèges Françoise Dolto, Jean Perrin, Robert Doisneau**
- **École polyvalente Olivier Métra**
- **Écoles élémentaires Belleville et Pyrénées**
- **Écoles maternelles Amandiers, Le Vau, Pali Kao, Tourtille, Maraîchers**

EXTENSION DU SQUARE HENRI KÄRCHER
- **Square Henri Kärcher**

MAXIMISER LES ESPACES DE BIODIVERSITÉ EN VILLE
- **Jardin Mélinée Manouchian**
- **Square Toussaint-Louverture**

RAPPROCHER LES HABITANTES ET HABITANTS DE LA NATURE
- **Petite Ceinture du 20e**

Le 20e agit pour la biodiversité

Voici 5 exemples de projets à mener, conçus avec la Mairie du 20e arrondissement. Ces projets sont emblématiques, mais loin d'être exhaustifs, du Plan Biodiversité 2025-2030.

1 ANIMATION ET PÉDAGOGIE AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ

▾ **Tout l'arrondissement**

La Mairie du 20e arrondissement favorisera l'organisation de séquences de plantations en lien avec les écoles et les jeunes, et proposera régulièrement des ateliers et évènements ludiques de sensibilisation.

2 VÉGÉTALISER LES ÉCOLES DU 20E

▾ **Collèges Françoise Dolto, Jean Perrin, Robert Doisneau**
▾ **École polyvalente Olivier Métra**
▾ **Écoles élémentaires Belleville et Pyrénées**
▾ **Écoles maternelles Amandiers, Le Vau, Pali Kao, Tourtille, Maraîchers**

Dans la continuité du travail de végétalisation massive de l'espace public, la végétalisation du bâti municipal sera systématisée dès que cela est possible : toitures, murs et cours des écoles, grâce à leur transformation en véritables cours oasis, végétalisée et avec des plantes favorables à la biodiversité.

3 EXTENSION DU SQUARE HENRI KÄRCHER

▾ **Square Henri Kärcher**

La démolition d'un bâtiment désaffecté jouxtant le square Henri Kärcher permettrait de pouvoir étendre cet espace vert et de renforcer son potentiel d'accueil pour la biodiversité. Il s'agira donc de mener des études permettant de confirmer la faisabilité de ce projet d'extension du square Henri Kärcher.

4 MAXIMISER LES ESPACES DE BIODIVERSITÉ EN VILLE

▾ **Jardin Mélinée Manouchian**
▾ **Square Toussaint-Louverture**

Le 20e abrite aujourd'hui 9 espaces refuges de biodiversité. Il s'agira d'en développer de nouveaux, non ouverts au public, dans des espaces verts d'intérêt écologique, par exemple le jardin Mélinée Manouchian et le square Toussaint-Louverture.

5 RAPPROCHER LES HABITANTES ET HABITANTS DE LA NATURE

▾ **Petite Ceinture du 20e**

En complément de la réalisation du Bois de Charonne (nouveau parc de 3,5 hectares aux abords immédiats de la Petite Ceinture), un nouveau tronçon de la Petite Ceinture sera aménagé en promenade pour ouvrir un nouvel accès de proximité à la nature aux habitante et habitants de ce quartier prioritaire.

Cadre d'analyse des objectifs sous DPSIR

Bâtis au prisme du modèle DPSIR (déterminant, pression, état/state, impact, réponse), les objectifs du Plan Biodiversité 2025-2030 s'inscrivent dans un cadre d'analyse globale. Le modèle DPSIR, utilisé par l'Observatoire national de la biodiversité, adopté par l'Agence européenne pour l'environnement et reconnu et partagé à l'international, aide à l'identification et la schématisation des relations de cause à effet pour mieux déterminer et évaluer les politiques publiques dans le domaine.

La démographie, les modes d'alimentation et d'habitats sont des déterminants sociétaux qui génèrent des pressions (P) sur les écosystèmes et plus généralement sur la biodiversité. Celles-ci conditionnent l'état de santé (S) des différentes composantes de la biodiversité (génétique, spécifique, écosystémique). De cet état de santé résultent des impacts (I) pour les humains en termes de quantité et de qualité de services écosystémiques – des bénéfices retirés par les humains gratuitement grâce aux fonctions remplies par les écosystèmes, directement ou indirectement. L'état de dégradation de ces bénéfices oriente des réponses (R), c'est-à-dire des mesures prises pour restaurer la quantité et la qualité des services écosystémiques (notamment par la voie des politiques publiques).

	Indicateur de Pression (P)	Indicateur d'Etat (S)	Indicateur d'Impact (I)	Indcateur de Réponse (R)
Objectif 1 : Connaître et mesurer	■	■		■
Objectif 2 : Renforcer et améliorer la qualité de la trame verte		■		■
Objectif 3 : Renforcer et améliorer la qualité de la trame bleue		■		■
Objectif 4 : Connaître et préserver les sols urbains pour définir la trame brune		■		■
Objectif 5 : Développer la trame nocturne et réduire la pollution lumineuse	■			■
Objectif 6 : Préfigurer la trame blanche	■			■
Objectif 7 : Favoriser les espèces végétales régionales ordinaires				■
Objectif 8 : Suivre les espèces protégées et/ou menacées	■	■		■
Objectif 9 : Poursuivre le suivi et la gestion des espèces exotiques envahissantes	■			■
Objectif 10 : Poursuivre le zéro-phyto et généraliser la gestion écologique	■			■
Objectif 11 : Intégrer la biodiversité à toutes les étapes des projets d'aménagement et de construction	■			■
Objectif 12 : Déployer des Solutions fondées sur la Nature pour une ville plus résiliente			■	■
Objectif 13 : Placer la biodiversité au cœur de la santé environnementale			■	■
Objectif 14 : Développer l'agriculture urbaine et rurale respectueuse de la biodiversité			■	■
Objectif 15 : Faire de la biodiversité une valeur ajoutée pour l'attractivité touristique			■	
Objectif 16 : Acheter et financer en faveur de la biodiversité	■			■
Objectif 17 : Coopérer à toutes les échelles du territoire, du global au local				■
Objectif 18 : Faire connaître et sensibiliser à la biodiversité				■
Objectif 19 : Former à la biodiversité et promouvoir les emplois associés				■
Objectif 20 : Impliquer et mobiliser les acteurs du privé				■

Les autres plans et stratégies de la Ville de Paris

Stratégies et plans environnementaux

Plan climat 2024-2030

Pionnière avec l'adoption d'un Plan climat dès 2007, la Ville de Paris poursuit sa lutte contre le réchauffement climatique et accélère ses transformations pour s'adapter. « Plus vite plus local, plus juste » sont les lignes directrices qui ont guidé l'élaboration du Plan climat 2024-2030. Ce plan est ponctué de 500 actions à court, moyen et long termes, tant à l'échelle globale que dans chaque arrondissement. Il vise à respecter l'Accord de Paris sur le climat (traité international, 2015). Le Plan climat, doté d'objectifs à horizon 2030, 2040 et 2050, est étroitement lié au Plan biodiversité : il s'appuie pleinement sur les services écosystémiques rendus par la nature, et notamment la végétalisation, pour s'adapter au changement climatique.

Plan arbre 2021-2026

Le Plan arbre constitue la feuille de route prioritaire pour la Ville de Paris en matière de plantations d'arbres et d'amélioration de leur environnement. Le Plan prévoit entre 2020 et 2026 de planter 170 000 nouveaux arbres partout où cela est possible : dans les rues, sous forme de forêts urbaines, sur les places, le long du périphérique, dans les bois... En plus de décliner les grands objectifs pour conforter et amplifier la canopée parisienne, le Plan arbre promeut près de 200 mesures de tous ordres en faveur de l'arbre, allant de la protection des arbres dans les règlements et les pratiques, à la sensibilisation du public et l'incitation à la plantation sur les espaces privés.

Stratégie espèces exotiques envahissantes

En mars 2022, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a lancé un plan d'actions sur la période 2022-2030 pour prévenir l'introduction et la propagation des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). Il pose les bases d'une action collective pour la prévention de l'introduction et de la propagation des EEE, en renforçant notamment la détection précoce et la réaction rapide. À l'échelle de Paris, la Ville a développé une stratégie dédiée aux EEE qui reprend les grands principes des plans d'actions nationaux. Elle repose sur la prévention, la mise en place de systèmes de veille et d'alerte, afin de limiter leur propagation et de prévenir de nouvelles installations. Les espèces considérées comme EEE sur le territoire parisien sont listées et hiérarchisées par statut de virulence dans Les chemins de la nature. Cette liste est spécifique au milieu urbain dense de Paris qui favorise leur développement sur les écosystèmes dégradés et interstitiels. En parallèle aux plans d'action menés pour réguler les espèces, une campagne de sensibilisation des agents concernés de la Ville de Paris est entreprise. La stratégie est révisée et remise à jour régulièrement grâce à des groupes de travail interne à la Direction des espaces verts et de l'environnement et à l'évolution des connaissances scientifiques.

Plan d'amélioration de l'environnement sonore 2021-2026

Consciente des impacts du bruit sur l'environnement, la Ville de Paris possède un Plan d'amélioration de l'environnement sonore détaillant les actions qu'elle ou ses partenaires (Bruitparif, Préfecture de Police, ...) mènent pour réduire l'exposition des Parisiennes et Parisiens au bruit routier et au bruit dit de voisinage. Ce plan comprend 34 actions réparties en deux axes : 1) le bruit dans l'environnement, 2) le bruit de voisinage. Les mesures consistent prioritairement au développement des transports doux, à la réduction et au contrôle des transports bruyants, et également des activités de construction et de chantier. Elles concernent aussi la sensibilisation des comportements et des activités sur l'espace public, notamment la nuit.

Plan Paris santé environnement

Dans la continuité du premier Plan Paris santé environnement, voté en 2015, la révision de ce plan s'est inscrite dans une ambition forte d'associer les habitantes, habitants et autres actrices et acteurs clés du territoire parisien, tant à son élaboration qu'ensuite à sa mise en œuvre. Ce nouveau plan vise à mieux appréhender les enjeux sanitaires liés à l'environnement et à prendre en compte les facteurs

de risques affectant la santé des citadins, afin d'en corriger les effets négatifs et d'améliorer le cadre de vie. La promotion de la santé par un environnement de qualité est un levier important pour la préservation de la biodiversité, au cœur du concept de santé planétaire qui guide les actions du Plan Paris santé environnement.

Stratégie de résilience 2024

La première Stratégie de résilience, votée en 2017, visait à porter la vision d'une ville qui s'appuie sur ses habitantes et habitants, adapte ses infrastructures, mobilise l'intelligence collective et les territoires qui l'entourent pour transformer les défis du siècle en opportunités. En 2022, dans un contexte de multiplication et d'intensification des crises (crise sanitaire, conflits sociaux, crue de la Seine, canicules répétées, crise des réfugiés, incendies, attentats), la Ville de Paris a engagé une refonte de sa stratégie. Un processus de concertation large, avec citoyennes et citoyens et professionnels du territoire, a été animé pour co-élaborer la future stratégie. Ce travail a permis d'actualiser et renforcer les actions de résilience, en particulier pour développer la culture du risque et les solidarités de proximité comme facteur de résilience, mais également pour transformer Paris face aux défis émergents et mobiliser l'ensemble des actrices et acteurs pour contribuer à la résilience parisienne.

Plan alimentation durable 2022-2027

Le Plan alimentation durable, adopté en juin 2022 au Conseil de Paris, fixe des objectifs pour une restauration collective municipale durable : 75 % de denrées labellisées bio, 100 % de produits de saison et 50 % produits à moins de 250 km de Paris. Ce plan concerne toutes celles et ceux qui mangent dans les cantines municipales parisiennes. Il se décline en 12 défis regroupés en 3 grands axes : 1) des cantines qui préservent le climat et la biodiversité, 2) des repas bons au goût et pour la santé et 3) des équipes et des convives moteurs. Ces ambitions contribuent à la préservation de l'environnement, de la biodiversité, de l'eau, des sols et des ressources naturelles.

Plan ParisPluie 2018

Le Plan ParisPluie présente l'ambition de la Ville de Paris en faveur de la gestion durable de l'eau, de la production à la gestion des eaux usées. La politique de gestion des eaux pluviales « à la parcelle » permet une meilleure infiltration des eaux de pluie et leurs rejets à débit limité dans le réseau de traitement et canalisations. L'ambition est à la fois la réduction des rejets dans la Seine par temps de pluie (et donc la limitation des pollutions du milieu naturel), la réduction de la quantité d'eaux pluviales envoyées vers les stations d'épuration et la diminution des risques d'inondation par débordement des réseaux par temps d'orage. Une carte de zonage d'assainissement pluvial stipule les principes de gestion des eaux pluviales à mettre en œuvre au niveau du territoire parisien.

Plan de sobriété hydrique

Face à l'augmentation en fréquence et en intensité des vagues de chaleur et aux problématiques d'adaptation du territoire aux conséquences du dérèglement climatique, la Ville de Paris a souhaité se doter d'un Plan de sobriété hydrique. Il lui permettra d'atteindre l'objectif d'une réduction des prélèvements d'eau de 15 % à l'horizon 2030, via une réduction des prélèvements d'eau non potable de 20 % et d'eau potable de 10 %. Quatre axes de travail sont identifiés : optimiser les usages pour une réduction des prélèvements et des consommations, entretenir et moderniser le patrimoine et les réseaux, favoriser le mix hydrique, et améliorer la connaissance des pratiques en sensibilisant les usagers. Entre réduction des consommations en eau des piscines parisiennes, évolution du fonctionnement des réservoirs de chasse dans les égouts, réduction du taux de fuite du réseau d'eau non potable, économies de l'eau nécessaire au fonctionnement des canaux ou encore expérimentation d'un dispositif de récupération des eaux grises, ce plan permettra une approche transversale des questions de sobriété en eau.

Autres stratégies et plans sectoriels intégrant la biodiversité

Plan Local d'Urbanisme bioclimatique 2025-2040

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) définit les grandes orientations d'aménagement et règlemente toutes les constructions de la ville. Il constitue un « projet de ville » qui dessine le futur d'une agglomération pour environ 10 à 15 ans. Adopté fin 2024, le PLUb intègre les enjeux de la transition énergétique et répond aux attentes de la population en matière de protection de l'environnement et de cadre de vie. Le caractère bioclimatique du PLU renvoie à un mode de conception architecturale s'appuyant sur le site et l'environnement du projet pour obtenir des conditions optimales de qualité de vie et de confort, dans le respect de l'environnement, de la biodiversité et de la biosphère ; il traduit un changement profond de paradigme concernant l'urbanisme parisien. Après deux ans d'une riche concertation, le PLU bioclimatique œuvre notamment à faire de Paris une ville neutre en carbone en 2050, à atteindre l'objectif de 10 m² d'espaces verts ouverts par habitant, et intègre des prescriptions fortes en matière de biodiversité : augmentation de la pleine terre, protection des arbres d'alignement, consolidation des trames verte et bleue parisiennes, ou encore renforcement des espèces régionales.

Schéma parisien de la commande publique responsable 2022-2026

La collectivité parisienne est la première ville de France à s'être dotée d'un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables, adopté à l'unanimité au Conseil de Paris en février 2016. L'élaboration du deuxième Schéma parisien de la commande publique responsable s'est inscrite dans un contexte de sortie de crise sanitaire et économique. En adoptant une nouvelle feuille de route pour la période 2022-2026, la Ville de Paris a invité les actrices et acteurs de la commande publique parisienne à se saisir de l'ensemble des leviers disponibles dans l'application de solutions nouvelles et d'approches opérationnelles pour répondre aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Afin de soutenir la relance de l'activité économique et son développement, ainsi que la transition écologique et solidaire des entreprises du territoire parisien, la Ville de Paris réaffirme son engagement en faveur d'une commande publique ouverte à tous les acteurs et actrices économiques : structures de l'économie sociale, solidaire et circulaire, TPE-PME, start-ups innovantes et entreprises locales, qui sont autant d'actrices qui participent à la transition de Paris vers une économie responsable et durable.

Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

Pourvue depuis 2006 d'un premier Plan de prévention des déchets pour réduire la production des ordures ménagères des Parisiennes et Parisiens, et engagée depuis 2014 dans une stratégie « zéro déchet » ayant pour objectif de mettre fin à l'enfouissement et à l'incinération des déchets pouvant être valorisés autrement, Paris place au premier plan de ses politiques publiques la prévention et la gestion des déchets. Conformément au principe que « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas », le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés porte des objectifs relatifs à la lutte contre le gaspillage alimentaire, à la gestion de proximité des biodéchets, à la circularité et seconde vie des déchets occasionnels, ainsi qu'à la sensibilisation, à la prévention et la réduction des déchets de la collectivité.

Plan piéton 2023-2030

Depuis une quinzaine d'années, l'action volontariste de la municipalité a déjà permis de développer les circulations douces et de regagner de larges surfaces au profit des piétons, véritables leviers pour favoriser le développement de la biodiversité du territoire. Afin d'améliorer la vie des piétons et de promouvoir la marche, la Ville de Paris s'est dotée d'un Plan piéton qui cherche avant tout à faciliter les trajets journaliers, les conditions de la marche au quotidien, à favoriser la promenade, mais également à intégrer la diversité des usages sur l'espace public. Ainsi, ce sont 100 nouveaux hectares piétonnisés, une extension du dispositif Paris Respire, la multiplication des ombrières et des trottoirs végétalisés, et des nouveaux quartiers piétons qui seront développés. Doté de 300 millions d'euros d'investissement, ce plan vise à rendre la marche plus accessible, sûre et agréable pour tous.

Glossaire

Agroécologie : Mode de production agricole qui réintroduit de la diversité dans les systèmes de production agricole et restaure une mosaïque paysagère diversifiée (exemples : diversification des cultures et allongement des rotations, implantation d'infrastructures agroécologiques…). La biodiversité, considérée comme facteur de production, est ainsi renforcée, voire restaurée.

Artificialisation : Désigne la transformation d'un milieu naturel ou favorable à la biodiversité en un milieu dédié aux activités humaines (habitation, transport, industrie, etc.), souvent imperméabilisé, et donc peu ou pas adapté à l'accueil des organismes vivants.

Bail rural environnemental (BRE) : Forme de bail rural prévu par la loi d'orientation agricole de 2006, visant à garantir des pratiques plus respectueuses de l'environnement sur les parcelles concernées. Sous la forme d'un contrat, il permet d'inscrire dans la gestion de la parcelle des pratiques permettant de protéger l'environnement.

Biocénose : ensemble d'êtres vivants coexistant dans un espace écologique donné ainsi que leurs organisations et interactions. Ensemble, un biotope et une biocénose forment un écosystème.

BiodiverCity® : Label international reconnaissant la performance en matière de biodiversité de projets immobiliers, il promeut la conception et la construction de bâtiments qui donnent une place importante à la nature en ville. L'association CIBI (Conseil International Biodiversité & Immobilier) porte aujourd'hui 3 labels BiodiverCity® : Construction, Life et Ready respectivement pour la construction, l'exploitation des bâtiments et les opérations à l'échelle des quartiers.

Biodiversité : Littéralement « diversité biologique », cette notion recouvre la diversité complète du monde vivant, c'est-à-dire la diversité génétique (gènes), la diversité spécifique (espèces) et la diversité écosystémique (milieux de vie comme eaux douces, eaux marines, forêts, tourbières, prairies, marais, dunes, milieux urbains, etc.) ainsi que les interactions s'exerçant entre ces trois composantes.

BiodivScore : Outil d'auto-évaluation de la qualité écologique et de l'intégration des enjeux de biodiversité d'un projet, à toutes ses phases (conception, construction et exploitation). Cet outil, développé par la Ville de Paris et adapté aux enjeux urbains et à la biodiversité parisienne, est à destination des concepteurs et constructeurs publics ou privés. Il existe plusieurs référentiels : BiodivScore Construction/réhabilitation, BiodivScore Végétalisation du bâti…

Biotope : Milieu défini par des caractéristiques physicochimiques stables et abritant une communauté d'êtres vivants (ou biocénose). Le biotope forme, avec sa biocénose, un écosystème. Les caractéristiques d'un biotope comprennent des éléments topographiques (caractéristiques du terrain, altitude notamment), climatiques (caractéristiques des influences du climat), géologiques (caractéristiques de la roche mère), pédologiques (caractéristiques physico-chimiques du sol), hydrographiques (distribution des eaux dans l'espace) ou hydrologiques (caractéristiques et mouvements des eaux).

CDC Biodiversité : Filiale de la Caisse de Dépôts et de Consignations, dédiée aux enjeux de biodiversité.

Continuité/corridor écologique : Espace de liaison, passage naturel ou artificiel (haie, pont, réseau de rivières, etc.) permettant aux espèces animales et végétales de se déplacer entre deux habitats naturels. Un corridor relie des réservoirs de biodiversité (espaces riches en espèces et en habitats) et

assure des fonctions de circulation, d'alimentation, voire de recolonisation des milieux. Ils peuvent être linéaires ou en « pas japonais », c'est-à-dire discontinu.

CoprOasis : Dispositif d'accompagnement technique et financier des copropriétés privées, proposé par la Ville de Paris. Il encourage la végétalisation qualitative des cours et des toitures d'immeubles, des travaux de perméabilisation des sols et des aménagements de récupération des eaux de pluies par les copropriétés parisiennes.

Cours oasis : Programme de végétalisation des cours d'école parisiennes par la Ville de Paris. Ces cours végétalisées permettent de rafraîchir l'air ambiant, d'améliorer la cadre de vie des enfants et constituent aussi des supports pédagogiques de sensibilisation et de protection de la biodiversité.

Écologie : Science ayant pour objet les interactions des êtres vivants (animaux, végétaux, champignons, lichens, micro-organismes) avec leur environnement, ainsi qu'avec les autres êtres vivants.

Éco-pâturage : Entretien d'espaces verts et de milieux naturels par le pâturage extensif d'animaux herbivores (moutons, chèvres, vaches, chevaux, etc.). Cette tonte douce de la végétation réduit l'usage des moyens mécaniques, proscrit l'usage des produits chimiques, et participe de la gestion écologique d'un espace vert.

Écosystème : Ensemble formé par un environnement (biotope) et par l'ensemble des espèces (biocénose : animaux, végétaux, champignons, lichens et autres micro-organismes) qui y vivent, s'y nourrissent, s'y reproduisent et comprenant les interactions entre ces espèces, à toutes les échelles.

Effinature® : Référentiel biodiversité destiné à l'immobilier, c'est une certification attestant de la préservation et valorisation de la biodiversité dans l'immobilier. Il est porté par Qualigreen.

Espace refuge de biodiversité : Espace dédié au maintien et au développement des espèces animales et végétales sauvages à travers des habitats prioritaires, où la flore régionale occupe une place prédominante. Ces espaces sont en défens des activités humaines, pour atténuer le bruit et les stress liés. Leur composition varie d'un simple arbre à cavité ou d'un Lierre grimpant, à des espaces plus grands et multi-strates avec souvent la présence d'une mare ou d'un bassin végétalisé.

Espèce cavicole : Espèce qui vit dans les cavités naturelles comme des terriers, des excavations ou des grottes.

Espèce cible/espèce parapluie : Espèce ayant des exigences écologiques communes à de nombreuses autres espèces : en la protégeant, cela profite au plus grand nombre. Elles sont généralement emblématiques de leur milieu et remplissent un rôle très important pour le bon fonctionnement et la santé des écosystèmes où elles vivent.

Espèce exotique : Espèce qui se trouve en dehors de sa zone biogéographique naturelle, elle est donc non indigène, allochtone, étrangère ou exogène, ici au regard de la France métropolitaine.

Espèce exotique envahissante (EEE) : Espèce végétale ou faunistique introduite par l'humain, volontairement ou de manière fortuite, dont la présence se révèle particulièrement invasive et qui entraine un déséquilibre au sein de l'écosystème (compétition pour les niches écologiques, pour les ressources, prédation…). Elles sont reconnues comme l'une des cinq causes majeures d'érosion de la biodiversité et contribuent à 60 % des extinctions connues à l'échelle mondiale. Leur présence sur le territoire d'implantation peut également engendrer des désagréments sanitaires ou économiques.

Évapotranspiration : Processus par lequel l'eau est renvoyée dans l'atmosphère sous forme gazeuse, par la transpiration des plantes, rafraichissant l'air ambiant. Ce phénomène est essentiel au cycle de l'eau et permet aujourd'hui de limiter le phénomène d'îlot de chaleur urbain dans les villes très minéralisées comme Paris.

Forêt urbaine : Selon la définition de l'Organisation des Nations unies, la forêt urbaine est « un réseau ou un système incluant toutes les surfaces boisées, les groupes d'arbres et les arbres individuels se trouvant en zone urbaine et périurbaine. ». Il s'agit ainsi de surfaces boisées urbaines plantées par l'humain pour alimenter ou recréer un écosystème, afin de retrouver une forme de naturalité et les services écosystémiques associés.

GéoNature : Plateforme en ligne, en open source, développée par les parcs nationaux français pour saisir et diffuser des données naturalistes faune et flore. L'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France anime sa déclinaison régionale, GeoNat'îdF, pour valoriser les données naturalistes franciliennes.

Gestion différenciée : Mode de gestion d'un espace vert qui consiste à adapter à chaque zone, en fonction de sa vocation culturelle, sociale ou biologique et sa fréquentation, l'entretien réalisé. Elle peut aboutir par exemple à la cohabitation au sein d'un même espace vert de zones en gestion libre et d'autres avec un entretien plus horticole ou paysager.

Gestion écologique : Mode de gestion respectueux de l'environnement et de la biodiversité. Elle s'appuie notamment sur le non recours aux pesticides, le désherbage manuel, la réutilisation des déchets verts, la réduction de la consommation en eau pour les arrosages, la protection de la qualité des sols via le paillage, l'installation de refuges faunistiques, le choix de plantes le plus adapté à l'écosystème (plantes régionales et diversifiées) et la recherche de diversification des habitats (tas de bois mort, roncier, prairie à fauche tardive...).

Habitat : Espace de vie d'un organisme, constitué d'un ensemble de facteurs écologiques qui forment le milieu, et qui offrent les ressources suffisantes pour permettre à la population d'une espèce de vivre et se reproduire.

Habitat prioritaire : Habitat ayant été identifié comme d'intérêt majeur pour le fonctionnement des écosystèmes parisiens en contexte de milieu urbain dense. Ils sont donc particulièrement essentiels à la biodiversité parisienne. Ils sont listés dans les Chemins de la nature de Paris, disponible sur paris.fr.

Élément relais : Aussi appelé espace relais, il s'agit d'espace végétalisé inférieur à 1 ha, sur le domaine parisien public ou privé (square, toiture végétalisée, mur végétalisé), assurant le rôle de refuges de biodiversité temporaires ou transitoires pour les espèces sauvages.

Hélophyte : Littéralement « plantes des marais » en grec, désigne une plante se développant dans des substrats gorgés d'eau, comme de la vase, de la tourbe ou du limon. Le terme caractérise les espèces qui ont « les pieds dans l'eau » mais dont les parties aériennes de feuillage sont au-dessus de la ligne de flottaison.

Îlot de fraîcheur : Lieu d'accueil, de halte et/ou de repos, accessible au grand public, et source de rafraîchissement notamment en période de canicule. Cela peut caractériser des espaces intérieurs ou extérieurs, naturellement frais ou rafraîchis (musées, lieux de culte, monument, jardins, parcs...).

Index de Singapour : Aussi appelé index de biodiversité urbaine ou *city biodiversity index*, indicateur spécialement construit pour aider les villes à suivre et évaluer leur effort de conservation de la

biodiversité. Il s'agit d'un indicateur de référence pour l'ONU, développé sous l'égide des parties de la Convention sur la diversité biologique.

Indice de canopée : Indicateur évaluant la superficie couverte par la cime des arbres sur la superficie totale d'un territoire. Un indice élevé traduit donc une importante part d'ombre apportée par la présence d'arbres.

Indice de Nature Urbaine : Ou *urban nature index*, outil d'évaluation de la performance écologique des villes. Il a pour but d'aider les décideurs politiques, les parties prenantes et les communautés locales à comprendre leur impact sur la nature, à fixer des objectifs d'amélioration fondés sur la science et à suivre les progrès réalisés à l'aide de mesures scientifiques. Cet indicateur a été construit par l'UICN.

Jardin de pluie : Aménagement paysager destiné à capter les eaux de ruissellement.

Label Clef Verte : Label d'écotourisme qui impose le respect de la nature et des personnes, notamment par la maîtrise des consommations en eau et en énergie, par la gestion environnementale des déchets et par des loisirs qui ne nuisent pas à la nature.

Labels et certifications « biodiversité » : Outils attestant d'une bonne prise en compte des enjeux de biodiversité dans le domaine de la construction, au-delà de ce qu'impose la réglementation. Le choix de se faire labelliser ou certifier est une décision propre au propriétaire du bâti. La Ville de Paris souhaite promouvoir ces outils de qualité afin de sensibiliser tous les acteurs et favoriser la biodiversité sur son territoire.

Mare : Petite étendue d'eau dormante, en terrain peu perméable permettant la retenue d'eau de manière permanente ou une partie de l'année. Elle se caractérise par des berges en pente douce permettant aux végétaux hydrophytes de s'installer et aux animaux de venir boire et de ressortir en cas de chute. Elle est à l'origine de tout un écosystème et propice à de nombreux animaux comme les amphibiens, les oiseaux, les reptiles...

Matériau biosourcé : Matériau de construction issu de matière organique renouvelable (biomasse), d'origine microbienne, végétale, fongique ou animale, par exemple : bois, chanvre, paille, chaume, herbe de prairie, etc. Il répond à des critères environnementaux tout au long de son cycle de vie, c'est-à-dire de sa production à son élimination ou recyclage.

Mellifère : Plante dont le nectar permet l'élaboration de miel.

Nectarifère : Se dit d'une plante présentant des glandes à nectar, liquide qui attire et dont se nourrissent certains insectes pollinisateurs.

Fonctionnalité écologique : Paris a cartographié sa trame verte dans les Chemins de la nature. Pour ce faire, les réservoirs urbains de biodiversité (RUB) et les corridors urbains de biodiversité (CUB) parisiens ont fait l'objet d'une évaluation, à partir d'une grille de critères objectifs et adaptés au milieu urbain dense. Les RUB (espaces verts supérieurs à 1 ha) et CUB (alignements d'arbre, promenades plantées, voies vertes...) sont classés en 3 niveaux de fonctionnalité écologique, en fonction de la note obtenue à l'issue de cette évaluation. Le niveau de fonctionnalité écologique rend compte du potentiel d'accueil et de circulation des espèces sauvages.
Pour les RUB, sont évalués l'âge et la surface du secteur, le nombre et la diversité des sous-trames terrestres, la présence connue d'habitats prioritaires ponctuels, la présence d'espèces cibles, la fréquentation humaine, l'éclairage et la gestion écologique globale.
Pour les CUB, sont évalués les surfaces de la strate herbacée, arbustive et arborée, le nombre de strates sur le tronçon évalué, la diversité spécifique des arbres, l'attrait pour la biodiversité des arbres

(caractère indigène / exogène, recommandation par guides locaux en faveur de la biodiversité, nombre d'espèces d'insectes associées, intérêt lié aux fruits, lié au nectar, lié aux feuilles et aux rameaux, capacité à générer des habitats, capacité à générer des cavités, capacité à accueillir des populations de lichens diversifiées), et la fréquentation et activité humaine.

Obligation réelle environnementale (ORE) : Dispositif foncier de protection de l'environnement, sous forme de contrat attaché au site et non au propriétaire – il s'impose par conséquent à chacun des propriétaires suivants du site. Il a pour but de préserver l'environnement sur le long terme, jusqu'à 99 ans.

Phyto-remédiation : Technique de dépollution des sols et des eaux par les plantes vasculaires, les champignons ou les algues. Certains de ces organismes peuvent absorber ou réduire la toxicité de différents polluants, présents dans les sols et les eaux usées. Ils les accumulent, les transforment, les dégradent ou les volatilisent. Ainsi, la contamination de certains polluants peut être limitée voire éliminée à travers des organismes identifiés comme épurateurs de l'écosystème.

Plante pérenne : Plante dont la durée de vie n'est ni annuelle ni bisannuelle. Sa durée de vie dépasse donc les deux ans. Une partie de la plante survit à l'hiver en extérieur, sous la forme d'arbres, d'arbustes ou de grimpante avec un feuillage persistant ou des bourgeons. Elles sont donc différentes des plantes vivaces qui, elles, survivent à l'hiver dans le sol, sous forme d'organes souterrains résistants.

Plante spontanée : Plante qui pousse naturellement, sans n'avoir été ni plantée ni semée par l'humain. Souvent appelé « mauvaise herbe », sa nature traduit cependant la qualité du milieu sur lequel elle pousse (espèce de friche herbacée, espèce de milieu humide…).

Pollinose : Allergie causée par le pollen de certains arbres, arbustes ou plantes herbacées.

Population : Ensemble d'êtres vivants d'une même espèce, occupant un territoire déterminé (biotope), présentant des caractéristiques propres, distinctes des autres groupes de la même espèce et qui se perpétuent dans le temps.

Nature 2050 : Programme national, piloté par la CDC Biodiversité, qui vise à renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique ainsi qu'à préserver et restaurer leur biodiversité par la mise en œuvre de Solutions fondées sur la Nature.

Quartier Moineaux : Dispositif piloté par la Ville de Paris, en collaboration avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Il s'agit de quartiers dans lesquels des actions spécifiques en faveur de la préservation du Moineau domestique sont entreprises : identification des colonies en déclin, distribution de nichoirs et de graines aux habitants et aux commerçants, mise en place de suivis participatifs, plantation de végétaux particulièrement favorables à ces oiseaux…

Refuge LPO® : Label de la LPO, attribué à des espaces extérieurs dans lesquels les gestionnaires apportent une attention particulière à la protection de la faune et la flore sauvages. Le gestionnaire doit respecter les principes de la Charte des Refuges et les 15 gestes favorables à la biodiversité qui en découlent, au travers d'une gestion adaptée et raisonnée.

Régional/local : Dans le contexte de la biodiversité, se dit d'une espèce qui vit naturellement (s'installe et se reproduit sans intervention humaine) dans le Bassin parisien et qui est donc adaptée au climat de la bio-région Île-de-France.

Ordinaire type : Se dit d'une espèce floristique à enjeux ni positifs (protégée et/ou menacée) ni négatifs (espèce exotique envahissante), et qui n'est pas issue d'une variété horticole.

Réservoir urbain de biodiversité (RUB) : À Paris, espace végétalisé d'au moins un hectare qui abrite des habitats variés et permet aux espèces sauvages de trouver refuge, de s'alimenter et de se reproduire. Les réservoirs de biodiversité sont à préserver et à renforcer sur l'ensemble du territoire.

Revêtement alvéolaire : Revêtement permettant une infiltration des eaux de ruissellement. Généralement constitué d'alvéoles de dalles de béton ou de plastique (recyclé) et ajourées, ses capacités de portance permettent notamment les cheminements piétons ou le stationnement de véhicules légers. Le végétal y pousse sans être trop compacté.

Science participative : Programme de recherche associant scientifiques, citoyennes et citoyens pour améliorer les connaissances. Le public contribue à la collecte de données en appliquant un protocole scientifique dédié à des milieux ou espèces. Ces dispositifs permettent non seulement de récolter de très nombreuses données mais ils constituent également de formidables outils de sensibilisation du public.

Séquence Éviter-Réduire-Compenser (ERC) : Cadre méthodologique pour la conception de projet d'aménagement ou de construction, visant à 1) éviter les atteintes à l'environnement, 2) réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et 3) compenser les effets notables qui n'ont pu être ni évités, ni suffisamment réduits. Cette séquence dépasse la seule prise en compte de la biodiversité, pour englober l'ensemble des thématiques de l'environnement (air, bruit, eau, sol, santé des populations...). Depuis la loi pour la reconquête de la biodiversité de 2016, l'application de cette séquence doit permettre l'absence de perte nette de biodiversité dans la conception puis la réalisation de plans, de programmes ou de projets d'aménagement du territoire.

Service écologique/écosystémique : Désigne les bienfaits que la nature procure à l'humain, y compris en ville. Quatre grands types de services sont généralement évoqués : services d'approvisionnement (nourriture, bois...) services de régulation (pollinisation, réduction des risques d'inondation...), services culturels (aspects esthétiques, spirituels, récréatifs...), ou encore services de soutien (formation des sols, grands cycles biogéochimiques de l'eau, du carbone...). Par exemple, en ville la présence de végétation permet de lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain, d'améliorer la qualité de l'air, de renforcer l'isolation thermique des immeubles grâce aux toits et murs végétalisés, etc.

Solution *Low tech* : Pour *low technology* ou basse technologie, désigne un ensemble de pratiques, de services, de produits répondant à des principes de simplicité et de résilience sans coûts cachés pour la société.

Technosol : Type de sol fortement impacté par les activités humaines. Très présents dans les milieux urbains et industriels, les technosols sont composés d'artéfacts, de matériaux de construction ou d'éléments techniques qui influencent de manière significative les propriétés écologiques du sol.

Trame blanche : Trame écologique formée par des réservoirs et corridors calmes ou dont le niveau de bruit est tolérable pour que les espèces sauvages puissent réaliser leur cycle biologique : reproduction, communication, repos...

Trame brune : Trame écologique permettant une continuité des sols en pleine terre, en particulier dans des milieux fortement urbanisés où l'occupation des sols est multiple (bâti en surface, réseaux en sous-sol). Elle est caractérisée par des sols de bonne qualité écologique permettant aux espèces du sol de réaliser leur cycle biologique : déplacement, alimentation, reproduction...

Trame nocturne : Trame écologique formées par des réservoirs et corridors caractérisés par une obscurité suffisante permettant aux espèces nocturnes de réaliser leur cycle biologique : reproduction, alimentation, déplacement…

Trame verte et bleue (TVB) : Trame écologique terrestre et aquatique, composée de réservoirs de biodiversité et de corridors. Les corridors assurent la connectivité de cette trame, c'est-à-dire la continuité entre les réservoirs. Mesure phare de la loi « Grenelle II », portant l'engagement national pour l'environnement de 2010, cette trame écologique permet aux espèces terrestres (trame verte) et aquatiques (trame bleue) de réaliser leur cycle biologique et de se déplacer. Les déplacements sont en effet nécessaires à certaines espèces pour assurer la totalité de leur cycle biologique, mais aussi pour maintenir un brassage génétique au sein de l'espèce en évitant d'isoler les populations. L'identification sous forme de carte de la TVB d'un territoire est un outil pour enrayer le déclin de la biodiversité et identifier les secteurs à restaurer et protéger.

Zéro artificialisation nette (ZAN) : Objectif de la loi Climat et Résilience de 2021 visant à ralentir l'artificialisation des sols en France. L'objectif ZAN des sols tend à interdire toute artificialisation nette des sols à horizon 2050 : toute nouvelle artificialisation doit alors systématiquement être compensée par une dés-artificialisation (ou renaturation) à proportion égale d'espaces préalablement artificialisés.

Zone N : Zone naturelle ou forestière, classée inconstructible au PLU. Elle couvre généralement un secteur sensible comportant une faune et une flore à protéger.

Zoonose : Maladie ou infection transmissible par les animaux à l'humain et réciproquement (exemples : leptospirose, maladie de Lyme…).

Acronymes

AP-HP : Assistance Publique – Hôpitaux de Paris
APUR : Atelier Parisien d'Urbanisme
C40 : réseau mondial de près de 100 maires des plus grandes villes unies dans l'action pour faire face à la crise climatique
C4B : initiative collaborative, menée par la Banque mondiale et reposant sur un groupe de villes engagées, pour renforcer les actions en faveur de la biodiversité urbaine – *Cities For Biodiversity*
Cerema : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
COP : Conférence des Parties – *Conference Of the Parties*
CPH : Centre de Production Horticole
CUB : Corridor Urbain de Biodiversité
EEE : Espèce Exotique Envahissante
EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
ELPV : Espace Libre Protégé à Végétaliser
ERC : séquence réglementaire « Éviter, Réduire, Compenser »
EVP : Espace Vert Protégé
FSC : ONG internationale de protection des forêts – *Forest Stewardship Council*
GPRU : Grand Projet de Renouvellement Urbain
LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
NPRU : Nouveau Projet de Renouvellement Urbain
OPVT : Observatoire Participatif des Vers de Terre
PACB : pacte Paris Action Climat Biodiversité
PEFC : Programme Européen des Forêts Certifiées
PLUb : Plan Local d'Urbanisme bioclimatique
PME : Petite et Moyenne Entreprise
PROPAGE : PROtocole PApillons GEstionnaires
QUBS : protocole QUalité Biologique des Sols
RATP : Régie Autonome des Transports Parisiens
RUB : Réservoir Urbain de Biodiversité
SfN : Solution fondées sur la Nature
SNCF : Société Nationale des Chemins de Fer
SRV : Secteur de Renforcement du Végétal
TVB : Trame Verte et Bleue
ZAC : Zone d'Aménagement Concerté
ZAN : Zéro Artificialisation Nette

Directions de la Ville de Paris

DAC : Direction des Affaires Culturelles
DAE : Direction de l'Attractivité et de l'Emploi
DAJ : Direction des Affaires Juridiques
DASCO : Direction des Affaires Scolaires
DCPA : Direction de la Construction Publique et de l'Architecture
DDCT : Direction de la Démocratie, des Citoyennes et citoyens et des Territoires
DEVE : Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
DFA : Direction des Finance et des Achats
DFPE : Direction des Familles et de la Petite Enfance
DICOM : Direction de l'Information et de la Communication
DILT : Direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports
DJS : Direction de la Jeunesse et des Sports
DLH : Direction du Logement et de l'Habitat
DPE : Direction de la Propreté et de l'Eau
DPMP : Direction de la Police Municipale et de la Prévention
DRH : Direction des Ressources Humaines
DSIN : Direction des Systèmes d'Information et du Numérique
DSOL : Direction des Solidarités
DSP : Direction de la Santé Publique
DTEC : Direction de la Transition Écologique et du Climat
DU : Direction de l'Urbanisme
DVD : Direction de la Voirie et des Déplacements
SG : Secrétariat Général

Remerciements

La Ville de Paris adresse ses remerciements les plus sincères à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration du Plan biodiversité 2025-2030 de Paris.

Elle salue tout d'abord la mobilisation de la division biodiversité de l'Agence d'Écologie Urbaine, ainsi que l'ensemble des services, directions, cabinets d'Adjoints et d'Adjointes et des Mairies d'arrondissement qui ont activement participé aux groupes de travail visant à dégager des pistes d'actions et à la rédaction de ce document. Elle remercie l'ensemble des Parisiennes et Parisiens qui ont pris part à la consultation publique, ainsi que tous les membres de l'Assemblée Citoyenne qui ont œuvré sur le sujet : leurs précieuses contributions ont nourri les réflexions et les actions de ce document pour mieux protéger et favoriser la biodiversité à Paris. Sans oublier les nombreux partenaires contributeurs qui seront étroitement associés à la mise en œuvre de ce plan : l'ensemble des membres du Comité Parisien de la Nature et de la Biodiversité, structures, associations et scientifiques engagés pour la biodiversité dont la collaboration et l'exigence sont venues renforcer les ambitions collectivement portées pour ce document stratégique. Enfin, la Ville de Paris remercie chaleureusement les collectivités et établissements territoriaux du Bassin parisien pour leur appui dans la structuration des ambitions territoriales du Plan biodiversité, et se réjouit du travail de coopération à poursuivre et amplifier, collectivement pour la biodiversité.

Liste des partenaires ayant contribué à la conception du Plan biodiversité 2025-2030

Agence Parisienne du Climat
AGETA / collectif Curry Vavart
Amicale des Pêcheurs du Bois de Vincennes
Atelier Parisien de l'Urbanisme (APUR)
Agence Régionale de la Biodiversité (ARB-IdF)
Association de Protection des Animaux Sauvages (ASPAS)
Batigère
Bruitparif
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Paris
Centre d'étude et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema)
Commune de Bagnolet
Commune de Charenton-le-Pont
Commune de Clichy-la-Garenne
Commune d'Issy-les-Moulineaux
Commune de Joinville-le-Pont
Commune de Levallois-Perette
Commune de Malakoff
Commune de Neuilly-sur-Seine
Commune de Saint-Maurice
Commune de Saint-Ouen
Commune de Vincennes
Conseil International Biodiversité & Immobilier (CIBI)
Conseil de quartier Les Halles Beaubourg Montorgueil
Conseil de quartier Marais Archives
Conseil de quartier Seine
Conseil de quartier Sentier Arts et Métiers
Connaitre et Protéger la Nature (CPN)
Département des Hauts-de-Seine
Département de Seine-Saint-Denis
Département du Val-de-Marne
Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT) Île-de-France
Eau de Paris
Élogie-Siemp
Établissement public territorial (EPT) Boucle Nord de Seine
EPT Est-Ensemble
EPT Grand Paris Seine Ouest
EPT Paris-Est-Marine et Bois
EPT Vallée Sud Grand Paris
Établissement Public Paris-Musée (EPPM)
Erinaceus
ESPACES
Espaces ferroviaires

Faune Alfort
France Nature Environnement (FNE) Paris
Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH)
Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB)
Graine de Jardins
HAROPA Port
Humanité et Biodiversité
ICF Habitat La Sablière
Fonds International pour la Protection des Animaux (IFAW)
Île-de-France Nature
Immobilière 3F
Institut Pasteur
JC Decaux
Les Amis de la Terre Paris
Ligue Pour la Protection des Oiseaux (LPO) Île-de-France
Métropole du Grand Paris (MGP)
MIJE
Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)
Nature&us
Office Française de la Biodiversité (OFB)
Office du Tourisme
Paris & Métropole Aménagement
Paris Habitat
PariSeine
Pépins production
Pikpik environnement
Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP)
Réseau Étudiant pour une Société Ecologique et Solidaire (RESES)
Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP)
Région Ile-de-France
Société d'Etude, de Maîtrise d'Ouvrage et d'Aménagement Parisienne (SEMAPA)
Shakirail
Sinteo
Société Centrale d'Apiculture
Union des Entreprises et des Paysages Île-de-France
Université Paris Cité
Voies Navigables de France (VNF)

Références

[1] Observées les dix dernières années, entre 2014 et 2024
[2] https://www.paris.fr/pages/biodiversite-66#les-chemins-de-la-nature
[3] https://cdn.paris.fr/paris/2023/09/13/bilan-plan-biodiversite-2018-2024-1FSV.pdf
[4] https://cdn.paris.fr/paris/2024/04/30/planbiodiversite_resultats-consultation-publique-j8Zr.pdf
[5] https://www.paris.fr/pages/l-arbre-a-paris-199
[6] https://www.paris.fr/pages/plus-vite-plus-local-plus-juste-le-nouveau-plan-climat-de-paris-25469
[7] https://www.paris.fr/pages/bruit-et-nuisances-sonores-162/
[8] https://www.paris.fr/pages/le-plan-parispluie-5618/
[9] https://www.paris.fr/pages/un-plan-alimentation-durable-pour-paris-2705
[10] https://www.paris.fr/pages/le-plan-paris-sante-environnement-22402
[11] https://www.paris.fr/pages/pour-repondre-aux-nouvelles-crises-la-strategie-de-resilience-de-paris-evolue-22133
[12] https://www.paris.fr/pages/plan-local-d-urbanisme-bioclimatique-vers-un-paris-plus-vert-et-plus-solidaire-23805
[13] https://www.metropolegrandparis.fr/fr/plan-biodiversite-metropolitain
[14] https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/strategie-nationale-biodiversite-2030
[15] https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/plan-nature-en-ville
[16] https://www.paris.fr/pages/faire-revenir-les-moineaux-a-paris-c-est-possible-19774
[17] https://www.paris.fr/pages/plus-vite-plus-local-plus-juste-le-nouveau-plan-climat-de-paris-25469
[18] https://www.paris.fr/pages/agriparis-seine-une-union-pour-nourrir-paris-de-facon-durable-23956
[19] https://www.apur.org/sites/default/files/cahier_prescriptions_berges_seine.pdf?token=bzQRophV
[20] https://www.paris.fr/pages/biodiversite-66#les-chemins-de-la-nature
[21] https://cdn.paris.fr/paris/2024/05/06/mie-bois-compresse-planche-030524-eNXv.pdf
[22] https://www.apur.org/sites/default/files/cahier_prescriptions_berges_seine.pdf?token=bzQRophV
[23] https://www.paris.fr/pages/paris-respire-2122
[24] https://www.paris.fr/pages/volontaires-de-paris-engagez-vous-6922
[25] https://www.paris.fr/pages/plus-vite-plus-local-plus-juste-le-nouveau-plan-climat-de-paris-25469
[26] https://www.paris.fr/pages/paris-ville-sans-plastique-jetable-d-ici-2024-6931
[27] https://www.paris.fr/pages/reduisons-reemployons-et-recyclons-nos-dechets-a-paris-26908
[28] https://www.paris.fr/pages/agriparis-seine-une-union-pour-nourrir-paris-de-facon-durable-23956
[29] https://www.paris.fr/pages/un-plan-alimentation-durable-pour-paris-2705
[30] https://www.paris.fr/pages/biodiversite-66#des-outils-pour-accompagner-les-professionnels
[31] https://www.paris.fr/pages/les-quartiers-populaires-2505#les-quartiers-populaires-parisiens
[32] https://www.paris.fr/pages/faire-revenir-les-moineaux-a-paris-c-est-possible-19774
[33] https://www.paris.fr/pages/un-permis-pour-vegetaliser-paris-2689
[34] https://www.paris.fr/pages/biodiversite-66#les-chemins-de-la-nature
[35] https://cdn.paris.fr/paris/2021/03/18/4f1e5114ac8f92145919b73da9091c30.pdf
[36] https://opendata.paris.fr/explore/dataset/fiches-essences-du-guide-des-essences-de-paris/
[37] https://cdn.paris.fr/paris/2021/05/28/054a67fb23704daa554278f29cdfdcf9.pdf
[38] https://capgeo.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=70092d52f06d4327b7e9feff9edacfae
[39] https://www.paris.fr/pages/le-jardin-botanique-de-paris-3539/
[40] https://www.paris.fr/pages/volontaires-de-paris-engagez-vous-6922
[41] https://www.vigienature.fr/fr
[42] https://www.open-sciences-participatives.org/fiche-observatoire/127
[43] https://www.vigienature.fr/fr/florileges
[44] https://www.vigienature.fr/fr/propage
[45] https://noe.org/programme-lepinoc
[46] https://geonature.arb-idf.fr/
[47] https://experience.arcgis.com/experience/363771aa28f34e17b082fcbb14d39aa7
[48] https://www.paris.fr/pages/un-permis-pour-vegetaliser-paris-2689
[49] https://experience.arcgis.com/experience/7d2cd1586f144228b449f164a3dfa805
[50] https://www.paris.fr/pages/la-renovation-des-logements-sociaux-un-enjeu-social-et-environnemental-pour-paris-26116#:~:text=Par%20ailleurs%2C%20depuis%202022%2C%20la,d%27occultation%20ext%C3%A9rieure%20des%20menuiseries%2C
[51] https://www.paris.fr/pages/les-cours-oasis-7389
[52] https://www.paris.fr/pages/biodiversite-66#les-chemins-de-la-nature
[53] https://www.paris.fr/pages/plan-local-d-urbanisme-bioclimatique-vers-un-paris-plus-vert-et-plus-solidaire-23805
[54] https://www.paris.fr/pages/l-arbre-a-paris-199
[55] https://opendata.paris.fr/explore/dataset/fiches-essences-du-guide-des-essences-de-paris/
[56] https://www.paris.fr/pages/avec-coproasis-votre-copropriete-se-met-au-vert-et-au-frais-23524
[57] https://www.paris.fr/pages/plan-1000-immeubles-pour-la-renovation-thermique-3136#quelles-interventions-possibles-et-quels-financements
[58] https://www.paris.fr/pages/avec-coproasis-votre-copropriete-se-met-au-vert-et-au-frais-23524

[59] https://www.paris.fr/pages/le-plan-parispluie-5618/
[60] https://www.paris.fr/pages/le-plan-parispluie-5618/
[61] https://www.paris.fr/pages/plus-vite-plus-local-plus-juste-le-nouveau-plan-climat-de-paris-25469
[62] https://www.paris.fr/pages/volontaires-de-paris-engagez-vous-6922
[63] https://www.paris.fr/dossiers/l-application-dansmarue-65
[64] https://www.paris.fr/pages/bruit-et-nuisances-sonores-162/
[65] https://www.paris.fr/pages/les-cours-oasis-7389
[66] https://www.paris.fr/pages/un-permis-pour-vegetaliser-paris-2689
[67] https://www.paris.fr/pages/le-saviez-vous-centre-de-production-horticole-de-rungis-6468/
[68] https://www.paris.fr/pages/le-jardin-botanique-de-paris-3539/
[69] https://www.vigienature.fr/fr/florileges
[70] https://www.vigienature.fr/fr/flore/sauvages-de-ma-rue
[71] https://www.vigienature.fr/fr/streets-3598
[72] https://www.ecoledubreuil.fr/ecole/presentation/
[73] https://www.paris.fr/pages/le-jardin-botanique-de-paris-3539/
[74] https://www.paris.fr/pages/volontaires-de-paris-engagez-vous-6922
[75] https://www.paris.fr/pages/faire-revenir-les-moineaux-a-paris-c-est-possible-19774
[76] Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques IPBES, 2019
[77] https://www.paris.fr/pages/biodiversite-66#les-chemins-de-la-nature
[78] https://www.paris.fr/pages/un-permis-pour-vegetaliser-paris-2689
[79] https://opendata.paris.fr/explore/dataset/fiches-essences-du-guide-des-essences-de-paris/
[80] https://www.paris.fr/pages/le-saviez-vous-centre-de-production-horticole-de-rungis-6468/
[81] http://www.label-ecojardin.fr/
[82] https://www.paris.fr/pages/le-plan-parispluie-5618/
[83] https://www.paris.fr/pages/les-cours-oasis-7389
[84] https://www.vigienature.fr/fr/florileges
[85] https://www.vigienature.fr/fr/propage
[86] https://www.qubs.fr/
[87] https://www.open-sciences-participatives.org/fiche-observatoire/127
[88] https://cdn.paris.fr/paris/2023/11/21/mv_charte_a4_2023-novembre-Qoyg.pdf
[89] https://www.paris.fr/pages/biodiversite-66#des-outils-pour-accompagner-les-professionnels
[90] https://www.paris.fr/pages/l-arbre-a-paris-199
[91] https://www.paris.fr/pages/plan-local-d-urbanisme-bioclimatique-vers-un-paris-plus-vert-et-plus-solidaire-23805
[92] https://www.paris.fr/pages/biodiversite-66#des-outils-pour-accompagner-les-professionnels
[93] https://www.paris.fr/pages/les-cours-oasis-7389
[94] https://cdn.paris.fr/paris/2022/09/07/8bdb613b3fc1e082b409a7a6fa0d28fb.pdf
[95] https://www.paris.fr/pages/un-guide-environnemental-pour-faciliter-le-suivi-des-projets-urbains-23081
[96] https://cdn.paris.fr/paris/2022/09/07/8bdb613b3fc1e082b409a7a6fa0d28fb.pdf
[97] https://www.paris.fr/pages/biodiversite-66#les-chemins-de-la-nature
[98] https://www.apc-paris.com/lagence/notre-organisation/
[99] https://www.paris.fr/pages/plan-1000-immeubles-pour-la-renovation-thermique-3136
[100] https://www.paris.fr/pages/avec-coproasis-votre-copropriete-se-met-au-vert-et-au-frais-23524
[101] https://www.mnhn.fr/fr/actualites/certificats-de-biodiversite
[102] https://www.paris.fr/pages/plus-vite-plus-local-plus-juste-le-nouveau-plan-climat-de-paris-25469
[103] https://www.paris.fr/pages/plan-local-d-urbanisme-bioclimatique-vers-un-paris-plus-vert-et-plus-solidaire-23805
[104] https://www.paris.fr/pages/les-cours-oasis-7389
[105] https://www.paris.fr/pages/embellir-votre-quartier-une-nouvelle-methode-pour-transformer-paris-16364;
[106] https://www.paris.fr/pages/57-nouvelles-rues-aux-ecoles-dans-paris-8197
[107] https://www.paris.fr/pages/avec-coproasis-votre-copropriete-se-met-au-vert-et-au-frais-23524
[108] https://www.paris.fr/pages/le-plan-parispluie-5618/
[109] https://www.paris.fr/pages/le-plan-paris-sante-environnement-22402
[110] https://www.paris.fr/pages/pour-repondre-aux-nouvelles-crises-la-strategie-de-resilience-de-paris-evolue-22133
[111] https://www.paris.fr/pages/un-pollinarium-pour-anticiper-les-pics-de-pollens-23049
[112] https://cdn.paris.fr/paris/2022/05/27/c35da3a3961653d896a008979f571053.pdf
[113] https://www.paris.fr/pages/bruit-et-nuisances-sonores-162/
[114] https://www.paris.fr/pages/volontaires-de-paris-engagez-vous-6922
[115] https://www.paris.fr/pages/un-plan-alimentation-durable-pour-paris-2705
[116] https://www.paris.fr/pages/agriparis-seine-une-union-pour-nourrir-paris-de-facon-durable-23956
[117] https://www.parisculteurs.paris/fr/a-propos/les-parisculteurs-en-quelques-mots/
[118] https://www.paris.fr/pages/plan-local-d-urbanisme-bioclimatique-vers-un-paris-plus-vert-et-plus-solidaire-23805
[119] https://www.paris.fr/pages/la-ferme-de-paris-4489/
[120] https://www.ecoledubreuil.fr/ecole/presentation/

[121] https://www.paris.fr/pages/paris-fertile-connaitre-se-former-se-faire-accompagner-vers-les-metiers-de-l-agriculture-durable-19772

[122] https://www.paris.fr/pages/balades-paris-durable-l-appli-de-vos-balades-urbaines-18909
[123] https://www.paris.fr/pages/biodiversite-66#l-atlas-de-la-nature-de-paris
[124] https://www.paris.fr/evenements/nature-a-paris-le-programme-13407
[125] https://podcast.ausha.co/breves-de-nature-sauvage-a-paris
[126] https://presse.paris.fr/pages/20496
[127] https://www.paris.fr/pages/la-politique-d-achat-de-la-ville-de-paris-15989#l-achat-responsable
[128] https://www.fonds.paris/
[129] https://citieswithnature.org/berlin-urban-nature-pact/
[130] https://www.paris.fr/pages/le-jardin-botanique-de-paris-3539/
[131] https://opendata.paris.fr/explore/dataset/fiches-essences-du-guide-des-essences-de-paris/
[132] https://cdn.paris.fr/paris/2022/09/07/8bdb613b3fc1e082b409a7a6fa0d28fb.pdf
[133] https://www.paris.fr/pages/biodiversite-66#des-outils-pour-accompagner-les-professionnels
[134] https://www.paris.fr/pages/le-saviez-vous-centre-de-production-horticole-de-rungis-6468/
[135] https://www.paris-iea.fr/fr/l-institut/qui-sommes-nous
[136] https://www.paris.fr/pages/le-jardin-botanique-de-paris-3539/
[137] https://www.paris.fr/lieux/maison-paris-nature-17576
[138] https://www.paris.fr/lieux/maison-du-jardinage-pole-ressource-jardinage-urbain-1788
[139] https://www.paris.fr/pages/la-ferme-de-paris-4489/
[140] https://www.ofb.gouv.fr/aires-educatives
[141] https://www.vigienature-ecole.fr/
[142] https://www.paris.fr/pages/maison-des-initiatives-etudiantes-2521
[143] https://www.paris.fr/pages/qj-une-maison-pour-la-jeunesse-18241
[144] https://www.paris.fr/pages/les-quartiers-populaires-2505#l-action-de-la-politique-de-la-ville
[145] https://www.paris.fr/pages/un-permis-pour-vegetaliser-paris-2689
[146] https://www.paris.fr/pages/les-quartiers-populaires-2505#les-quartiers-populaires-parisiens
[147] https://www.ofb.gouv.fr/le-defi-familles-biodiversite-positive
[148] https://www.paris.fr/dossiers/l-academie-du-climat-44
[149] https://www.paris.fr/pages/les-jardins-partages-203/#les-jardins-partages-parisiens
[150] https://www.paris.fr/pages/volontaires-de-paris-engagez-vous-6922
[151] https://podcast.ausha.co/breves-de-nature-sauvage-a-paris
[152] https://www.paris.fr/pages/balades-paris-durable-l-appli-de-vos-balades-urbaines-18909
[153] https://www.paris.fr/pages/biodiversite-66#l-atlas-de-la-nature-de-paris
[154] https://www.ecoledubreuil.fr/ecole/presentation/
[155] https://www.paris.fr/lieux/maison-paris-nature-17576
[156] https://www.paris.fr/pages/biodiversite-66#des-outils-pour-accompagner-les-professionnels
[157] https://www.paris.fr/pages/qj-une-maison-pour-la-jeunesse-18241
[158] https://www.paris.fr/pages/maison-des-initiatives-etudiantes-2521
[159] https://www.paris.fr/dossiers/l-academie-du-climat-44
[160] https://eple.paris.fr/eple/jsp/site/Portal.jsp?page_id=21
[161] https://www.paris.fr/pages/les-quartiers-populaires-2505#les-quartiers-populaires-parisiens
[162] https://www.paris.fr/pages/cours-municipaux-d-adultes-205
[163] https://www.paris.fr/lieux/maison-du-jardinage-pole-ressource-jardinage-urbain-1788
[164] https://www.paris.fr/pages/la-ferme-de-paris-4489/
[165] https://www.paris.fr/pages/paris-fertile-connaitre-se-former-se-faire-accompagner-vers-les-metiers-de-l-agriculture-durable-19772
[166] https://www.paris.fr/pages/les-points-paris-emploi-ppe-25787
[167] https://www.paris.fr/pages/parisfabrik-se-former-aux-metiers-de-la-fabrication-de-l-economie-22350
[168] https://www.paris.fr/dossiers/le-pacte-action-climat-biodiversite-68
[169] https://www.paris.fr/dossiers/le-pacte-action-climat-biodiversite-68
[170] https://cdn.paris.fr/paris/2021/12/13/9b5f4f79c5bf85d6441d5ad4be3a1669.pdf
[171] https://www.paris.fr/pages/plan-local-d-urbanisme-bioclimatique-vers-un-paris-plus-vert-et-plus-solidaire-23805
[172] https://www.paris.fr/pages/avec-coproasis-votre-copropriete-se-met-au-vert-et-au-frais-23524
[173] https://www.apc-paris.com/lagence/notre-organisation/
[174] https://www.ecoledubreuil.fr/ecole/presentation/
[175] https://www.adaptaville.fr/

VILLE DE
PARIS

Contact

biodiversite@paris.fr

RÉALISATION
Ville de Paris
Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
Agence d'Écologie Urbaine
Division de la Biodiversité et de l'Animal en Ville
103 av. de France, Paris 13e

Paru en février 2025